la gazette du Var

#106

de la porte des maures à la méditerranée

Avril 2020

François de Canson :

« Un Plan d'urgence de 1,4 milliard d'€ »

pages 3, 4 et 20

Olivier Bugette :

« La Boîte Immo » démocratise les technologies les plus pointues

page 18

Yann Bizien :

« Un centre de dépistage du Covid-19, à Cuers »

page 11

Covid-19 : En direct de la cellule de crise de Carqueiranne, page 17

Édito

La mondialisation, facteur de la propagation du Covid-19

La mise en pause, sans précédent, de l'activité économique de notre pays, pour limiter la propagation du Covid-19, illustre les ravages de l'organisation mondiale de la production industrielle et les dépendances qu'elle entraîne.

L'ouverture des économies nationales sur le marché mondial, a entraîné une interdépendance croissante et préjudiciable des pays occidentaux au profit de l'Asie. Partie de Chine, la pandémie a créé des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises parce que la France est devenue hyper-dépendante de ses fournisseurs asiatiques. Le déficit constant de notre balance commerciale (54 Mds) illustre cette grave situation.

Ainsi, l'industrie pharmaceutique a délocalisé massivement son appareil productif (surtout les génériques). Aujourd'hui, 80% des principes actifs des médicaments sont importés de Chine et d'Inde, contre 20% il y a trente ans, entraînant par ricochet une pénurie de médicaments.

Cette crise sanitaire met en évidence la dépendance excessive de la France pour ses approvisionnements et la grande instabilité du commerce mondial actuel. Elle révèle cruellement 40 années de manque de vision d'une politique industrielle hexagonale, sacrifiée sur les principes de l'Europe et de la mondialisation !

Pour les tenants de cette politique (droite et gauche confondues depuis 40 ans), il s'agissait de faire baisser les coûts de production, plombés par les charges fiscales et sociales. Et comble de la crise, l'arrêt de production de biens essentiels (équipements automobiles, vêtements ou médicaments), par « l'usine du monde chinoise », finira par bloquer l'économie de notre pays !

Malgré les milliards promis par Macron, nous courons vers une catastrophe économique sans précédent, dans un pays déjà perclus de dettes, incapable de contenir son déficit public. Notre crédibilité, peu flamboyante en Europe et sur les marchés financiers, va encore tomber.

Plus grave encore, la gestion de la crise sanitaire a démontré un très grand amateurisme. Depuis un mois, la porte-parole, à l'image du Gouvernement, multiplie les déclarations contradictoires, se contredisant elle-même et contredisant même le Premier ministre ou le président de la République ! Du grand n'importe quoi !

Pour contrecarrer la progression du virus, les décisions politiques de protection n'ont pas été assez fermes et rapides (fermeture des frontières, dépistage, arrêt du trafic aérien, confinement des populations à risque dans le Grand Est, etc.).

La cause de cette crise en revient également aux différents Gouvernements, en poste depuis les années 2000.

L'hôpital est à bout ! Manque de lits, de personnel et de matériel ! En 40 ans, 100 000 lits d'hospitalisation ont été supprimés. Un plan a été concocté par la socialiste Marisol Touraine en 2015 qui s'est traduit par 3 milliards d'économie, dont 860 millions sur la masse salariale qui s'est traduit par la suppression de 22 000 postes. Nous en voyons le résultat aujourd'hui. Ce sont ces 100 000 lits et ces 22 000 postes qui nous font tant défaut !

C'est pourquoi, il faut remercier les soignants « ces héros du quotidien engagés dans une guerre sans armes, ni masque et ni respirateur », ces hommes et ces femmes mobilisés pour nous sauver, ainsi que les nombreuses professions qui continuent de travailler pour assurer nos approvisionnements et le fonctionnement de la société.

Selon les experts scientifiques, le risque de pandémie va se répéter et, dès maintenant, nos gouvernants doivent mettre les moyens en place (prévention, dépistage). Après, il sera temps de dresser le bilan de la gestion calamiteuse de l'actuelle pandémie. •

Bernard BERTUCCO VAN DAMME

la gazette du Var

de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Rédacteur en chef
Olivier Pavie

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Éditeur et responsable de la publication
ADIM
BP 06 - 83250
La Londe-Les-Maures

Dépot légal en cours

Impression
La Provence tiré à
10 000
exemplaires

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Greg Vuylsteker
Emilie Cardinale-Bottero
Patrick Michel Louvois

Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent

Bureau Méditerranée Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie - Pascal Jolliet

Bureau Golfe de Saint-Tropez
Marc Defendente 06 80 61 06 84

Photographes
Jean Michel Elophe
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Régie publicitaire 06 37 37 21 21

Prix au numéro : 1€

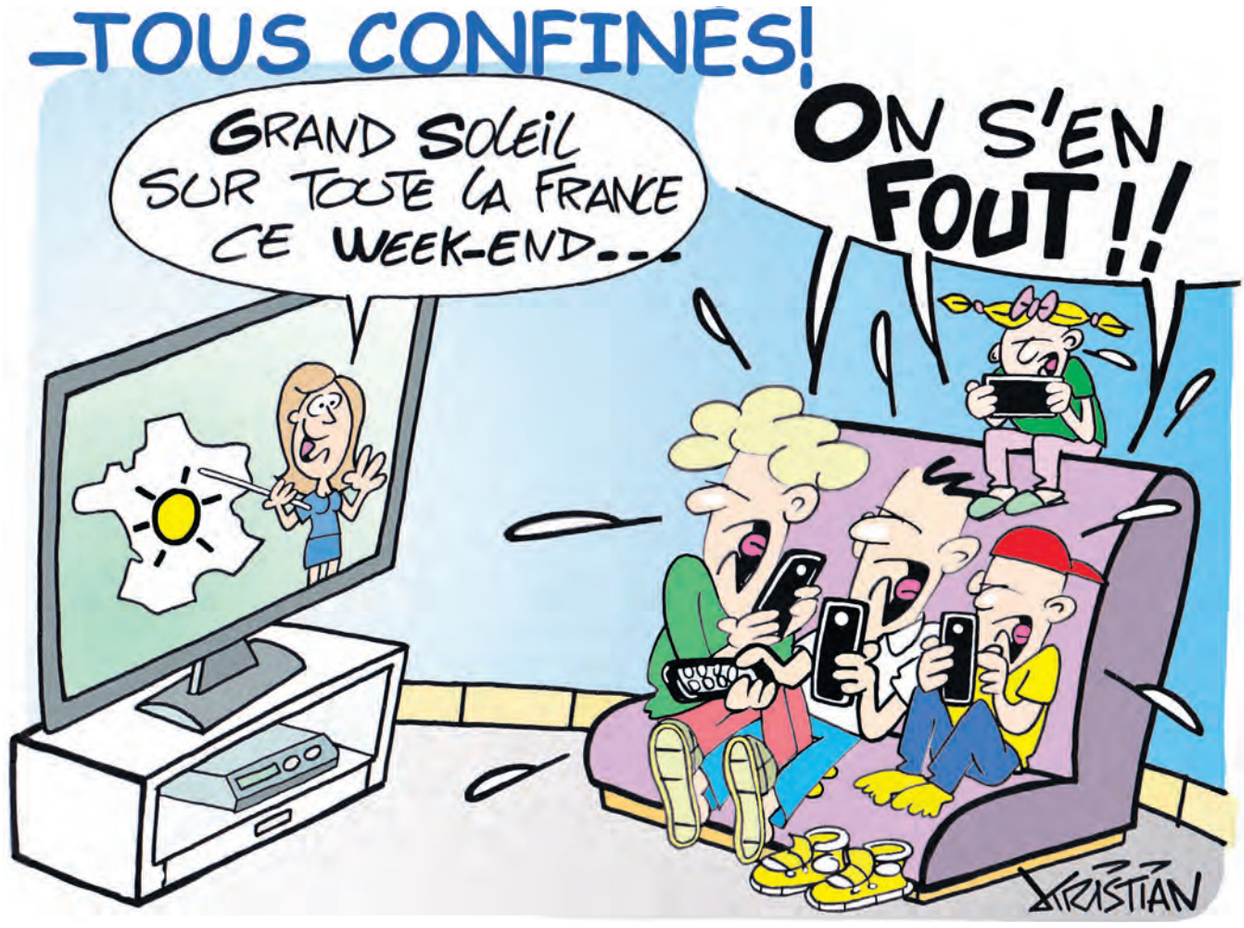

Fonds régional « Covid Résistance »

François de Canson : « De très nombreux territoires soutiennent l'économie de proximité »

La Région et la Banque des Territoires ont lancé le Fonds régional « Covid Résistance » pour soutenir les entreprises et associations impactées par la crise sanitaire.

Maire de La Londe-les-Maures, François de Canson explique : « *Ce Fonds s'inscrit dans le Plan Marshall régional, d'urgence, de solidarité et de relance d'1,4 milliard d'€, annoncé le 30 mars par Renaud Muselier, aux côtés de l'État. Ainsi, les territoires agissent concrètement pour sauver nos entreprises et nos emplois ! De plus, avec la Banque des Territoires, la Région Sud et Renaud Muselier, le Département du Var et Marc Giraud, et notre Communauté de Communes MPM, nous investissons ensemble pour faire face aux conséquences économiques de la crise* ».

EFFET D'ENTRAINEMENT

Le conseiller régional délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs, ajoute : « *L'effort de soutien et de relance de notre tissu économique ne peut s'improviser. Plus que jamais il s'agit de jouer collectif, de fédérer des budgets, d'avoir une méthode complémentaire à celle de l'État. C'est ce que propose le Fonds* « Covid Résistance », *porté par Renaud Muselier. Cette solidarité inscrite sur tous nos bâtiments publics a un sens. Sans hésiter en ma qualité de président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures j'ai souhaité, avec mes collègues maires, m'engager financièrement dans cette dynamique et de très nombreux territoires ont décidé de soutenir l'économie de proximité* ».

L'élu local conclut : « *Ensemble nous serons plus forts, ensemble nous réussirons* » !

Concrètement, avec le Fonds « Covid Résistance », doté de 20 millions d'€ par la Région et la Banque des Territoires, l'institution régionale invite les collectivités à abonder à hauteur de 2 € par habitant afin de démultiplier par 3 ses effets sur l'économie de proximité. Opéré par les plateformes d'initiatives locales et instruit avec les territoires, cet engagement va créer un effet d'entraînement qui permettra d'assurer la survie et le rebond de l'économie régionale, pendant et après la crise.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

« *Cet engagement de la Région et la Banque des territoires s'inspire du Fonds que la Région Grand-Est, première région française touchée par le Covid-19, a initié avec les collectivités de son territoire. Depuis, 44 millions d'€ ont été mobilisés par les présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (ECPI), les Métropoles et les Départements qui sont au cœur du dispositif.*

> L'effort de soutien et de relance de notre tissu économique ne peut s'improviser.

Ce Fonds permettra d'apporter un soutien aux entreprises et associations en première ligne face à la crise. Derrière ces entreprises et associations que nous soutenons, ce sont des salariés, des femmes, des hommes et des familles que nous ne devons pas laisser au bord du chemin. Plus d'une vingtaine de territoires ont déjà répondu présent afin de soutenir leur économie de proximité.

C'est cette unité et cette solidarité, au travers d'un grand pack Région Sud, qui nous permettra d'envisager un avenir plus serein pour nos territoires », a assuré Renaud Muselier. •

Face à l'épidémie de Covid-19, la Région a commandé 4 millions de masques

Face à l'épidémie de Covid-19, la Région a commandé 4 millions de masques.

Cette commande se décompose en 1 million de masques de protection N95 de norme CE (équivalent FFP2), livrés entre le 27 et le 31 mars, 3 millions de masques médicaux 3 plis norme CE, livrés entre le 31 mars et le 3 avril.

En outre, le président de Région a composé un comité d'éthique régional dont la mission est d'évaluer et coordonner les besoins des professionnels de santé, ainsi que des professions exposées en première ligne. Cette démarche se fait en lien avec l'Agence Régionale de Santé et s'inscrit en complément de l'action de l'État.

« *Il est essentiel que la Région Sud soit présente pour préserver nos personnels soignants qui se dévouent, et tous ceux qui contribuent aux activités essentielles de la Nation. La cellule de veille et d'action de la Région a déjà anticipé et identifié des fournisseurs sérieux* », a déclaré le Docteur Renaud Muselier.

De plus, les 18 présidents de Régions, dans le cadre de Régions de France, sont en contact permanent, ainsi que leurs Directeurs Généraux des Services, afin de mesurer l'évolution de l'épidémie et les conduites à tenir en fonction des expériences respectives. « *La solidarité inter-régionale fonctionne et la coordination de nos actions aussi* ».

DISPOSITIF POUR LES STAGIAIRES PARAMEDICAUX

De plus, la Région a débloqué une prime exceptionnelle pour les stagiaires paramédicaux mobilisés dans la guerre contre le coronavirus.

« *En première ligne dans la plus grave crise sanitaire de l'histoire, tous nos soignants mènent le combat pour la vie de tous. Chaque soir, depuis leur domicile, les Français leur rendent hommage en applaudissant leur action et leur engagement pour le bien commun* », a insisté Renaud Muselier.

Tout au long de l'année, la Région finance les stages de 12 435 élèves et étudiants en formation paramédicale : infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, sages-femmes, psychomotriciens, ambulanciers, masseurs-kinésithérapeutes, manipulateurs en radiologie, préparateurs en pharmacie hospitalière et auxiliaires de puériculture.

Dans le cadre du Plan Blanc, ces stagiaires sont mobilisés sur le front du coronavirus, contribuant à assurer le service public de santé aux côtés des soignants.

« *On les applaudit chaque jour, mais on les aide aussi de façon concrète ! Nous avons décidé de leur verser une prime exceptionnelle de 200 €. Cette somme représente un doublement de leur indemnité régionale de stage. Pour la Région, cela se traduit par un engagement de 2,5 millions d'€.*

Cette prime sera répercutée sur leurs comptes bancaires dans les plus brefs délais. Je n'exclus pas de renouveler cette démarche en fonction de l'évolution de l'épidémie car elle correspond à nos compétences et notre volonté politique », a conclu le chef de l'exécutif régional. •

Covid-19
Renaud Muselier « Un Plan d'urgence de 1,4 milliard d'€ »

En deux mois la pandémie de Covid-19 a plongé le pays dans une situation économique inédite.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud a lancé un Plan d'urgence, de solidarité et de relance aux côtés de l'État pour accompagner les habitants du territoire à travers cette crise. Ce Plan régional d'urgence et de solidarité se chiffre à 227,5 millions d'€ pour répondre immédiatement à la crise.

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

« *L'urgence, ce sont les soignants et les entreprises pour lesquels nous dégageons 124 millions d'€ pour la 1ère ligne. Face à l'urgence et à la propagation du virus, la Région a engagé 12 M€ pour le personnel soignant* », rappelle Renaud Muselier.

En effet, un dispositif exceptionnel de 8 M€ a été lancé pour que les 14 000 étudiants en santé (stagiaires paramédicaux, externes en santé) mobilisés en première ligne, puissent avoir droit à une prime de 200€ pendant toute la durée de la crise. Pour faciliter leurs déplacements, les soignants bénéficient de la gratuité des transports régionaux.

Depuis le 21 mars, un décret autorise les collectivités à commander des masques. Dès sa parution, la Région a passé une commande de 4 millions de masques homologués, livrés la semaine du 30 mars, sous le contrôle d'un comité d'éthique Agence Régionale de Santé – Région.

« *De plus, 42 M€ de Fonds européens ont déjà été sécurisés dans cette crise. Au total, le Plan d'urgence pour les entreprises représente une enveloppe de 65 M€. En effet, la Région participe au Plan de Solidarité National lancé par l'État à hauteur de 18 M€. L'apport global des Régions de France est de 250 M€ sur un total d'1 milliard d'€* », ajoute le chef de l'exécutif régional.

Ce plan, renouvelable selon l'évolution de la situation, se décompose en 2 volets. D'une part, 1 500 € pour les Très Petites Entreprises et les indépendants et avec une co-instruction État/Région par les dossiers relevants du volet 2 (2 000€). Soit 70 M€ en aides directes de la Région pour soutenir les entreprises*.

SOLIDARITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

« *Ce plan comprend également le maintien des délais de paiement sous 21 jours, sous réserve de l'impact du délai de transmission des pièces justificatives du au télétravail, la suppression des pénalités de retard pour les entreprises touchées par la crise du Covid-19, dans le cadre des marchés passés avec la Région Sud* », précise le président de la Région.

Par ailleurs, le Plan d'urgence pour le secteur de l'agriculture représentera 5 M€, spécialement sécurisés pour les entreprises agricoles et la mise en place de simplification des règlements pour maintenir le paiement de toutes les aides FEADER.

Pour Renaud Muselier, « *la solidarité économique et sociale inclut de ne laisser personne sur le bord du chemin* ».

C'est pourquoi 103,5 millions d'€ sont débloqués pour soutenir tous les secteurs touchés. Cela concerne également la mise à disposition possible des internats aux soignants, une facilité qui est déjà en place à Toulon dans le Lycée Rouvière.

« *La Région a aussi engagé la redistribution de 15 000 masques, récupérés dans les lycées et donnés aux réseaux de santé, dont les pharmacies voisines. Elle a mis en place une chaîne de solidarité pour les bénévoles volontaires qui veulent s'engager. Enfin, elle a débloqué une enveloppe de 4,5 M€, dédiée à la jeunesse, l'enseignement supérieur et la recherche, et une aide de 2 M€ pour le rapatriement pour les étudiants régionaux en stage ou poursuivant leurs études à l'étranger, en partenariat avec les quatre universités de Provence-Alpes-Côte d'Azur* », précise le président. •

**Pour déposer son dossier un guichet unique Région a été mis en place au 0 805 805 145, et par mail à l'adresse : guichetmonfinancement@maregionsud.fr. Pour plus d'informations : www.entreprises.maregionsud.fr.*

Guerre économique et crise sanitaire
Le plan de bataille de la Région Sud

La Région a bâti un Plan de relance pour l'après Covid-19. Il va se traduire par 1,2 milliard d'€ d'investissements.

AIDE AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES

Avec 88 M€ de soutien aux Villes et aux Intercommunalités pour démultiplier l'action des collectivités. Ainsi, 78 M€ sont déjà sanctuarisés et 10 M€ supplémentaires programmés. Le soutien aux communes avec 25 M€ est sanctuarisés et 10 M€ supplémentaires sont mobilisés pour un FRAT COVID. Le soutien aux projets des intercommunalités et des Métropoles est budgété à hauteur de 53 M€ pour un CRET COVID, avec une option de réévaluation des priorités nouvelles de chaque territoire.

MODERNISATION DU SERVICE DE TRANSPORT

La Région va également investir 50 M€ pour moderniser le service public d'éducation et développer le numérique et améliorer les équipements et les infrastructures dans les lycées. La collectivité va aussi moderniser le service public de transport régional avec 762 M€ qui sont programmés. Cela concerne tout aussi bien l'achat de trains, l'acquisition de cars, qu'un plan de modernisation des infrastructures (contrat de performance avec SNCF Réseau), tout aux normes COP d'avance (trains à batterie, amélioration des performances, cars électriques, GNV, hydrogène). Par ailleurs, 100 M€ sont investis par la Région pour contribuer au programme « *Autoroute du quotidien* ». Et, en cohérence avec la convention « *Autoroutes durables* » signée avec Vinci, un grand programme de travaux routiers pour le territoire sera lancé, avec la participation de l'État, des Conseils Départementaux et des Métropoles. Enfin, pour les transports, 21 M€ sont débloqués à travers un Plan de soutien pour les transporteurs de voyageurs et scolaires (77% des montants initialement prévus pour un service plein).

Il se traduit également par l'adaptation quotidienne du Plan régional de transports pour couvrir les besoins spécifiques des soignants et des salariés et par la suspension des prélèvements en avril des paiements des Pass annuels pour les abonnés aux TER.

PLAN DE RELANCE DES ENTREPRISES

Enfin, pour l'exécutif régional, il faut accompagner la relance des entreprises avec un objectif de relocalisation industrielle : 17 M€ sont programmés à travers la création d'un fonds de participation stratégique post-COVID. Et, dans le même temps, la Région va relancer l'industrie touristique avec un dispositif dédié de 2,6 M€ et un plan de promotion, d'attractivité et de relance post-COVID.

Il se déclinera par la restructuration de la demande internationale, européenne et française en partenariat avec Atout France, le Comité Régional de Tourisme et les partenaires associés, en lien étroit avec les professionnels.

Quant au Plan d'investissement « *Mieux vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur* » (2022-2027), il se chiffre à 155,5 M€, en faveur de la production des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments et la transition énergétique de l'habitat, la transition énergétique dans le cadre de la rénovation urbaine.

100 MILLIONS POUR LA RECHERCHE

Un engagement historique de 100 M€ pour la recherche et les conditions de travail des soignants au Contrat de Plan État-Région.

Après la crise sanitaire, l'aspect hospitalier n'est pas oublié avec le financement du SAMU régional et des investissements dans des travaux ou des constructions pour améliorer les conditions de travail des soignants. L'objectif est aussi de démultiplier les points locaux d'accès aux soins avec un objectif de 150 maisons régionales de santé en 2023.

« *Toutes ces mesures du plan régional d'urgence, de solidarité ainsi que le plan de relance viennent se greffer aux 500 millions d'€ de notre Plan Climat* « Une COP d'avance » *avec 30% du budget régional qui lui est consacré* », conclut Renaud Muselier. •

Région Sud

à l'action !

Urgence : 124 M€ pour les soignants et les entreprises.
Solidarité : 103,5 M€ pour les plus fragiles.
Relance : 1,2 Milliard € d'investissement pour sortir de la crise.

Nous sommes avec vous… Avec vous tous ! Parce que toute la région est touchée par cette crise sanitaire sans précédent, un grand plan d'urgence, de solidarité, et de relance de la Région Sud est mis en place ! Au cœur de celui-ci, 1,4 milliard d'euros débloqués, des mesures concrètes et des dispositifs exceptionnels pour vous aider à faire face !

Découvrez-les mesures qui vous concernent :
maregionsud.fr/infos-covid-19

Dr Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de Régions de France

Ne laisser personne au bord du chemin !

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Volontariat à l'international en entreprise
Plus de 80 entreprises au 1er V.I.E Export Day

Début mars, la Région Sud et Business France, ont organisé dans le cadre de la Team France Export Sud, le 1er V.I.E Export Day à l'Hôtel de Région de Marseille, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région et Christophe Lecourtier, Directeur Général de Business France.

Cet événement, organisé avec l'ensemble des partenaires de la Team France Export Sud (Business France, Région Sud, Ingénierie Méditerranéenne pour le Développement Économique (IMED), Chambre de Commerce et d'Industrie, BPI France, Conseillers du Commerce Extérieur), a réuni plus de 80 entreprises, 15 écoles, et 110 jeunes pour faire connaître ce dispositif autour de différents temps forts mêlant témoignages, réunions d'information et rencontres.

INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

« *La Région Sud est un partenaire de la première heure pour accompagner les entreprises dans leur internationalisation ! À la demande du Ministre Jean-Yves le Drian, elle a été désignée en 2018 territoire pilote de la Team France Export Sud. Nous avons ainsi, avec Business France et nos partenaires, fédéré l'ensemble de l'écosystème et mis en place une véritable stratégie en fixant un cap : une vision à 20 ans, avec des résultats à 3 ans pour nos entreprises.*

Le V.I.E est la solution RH de la Team France Export et un atout dans la formation à l'international de nos jeunes talents. La Région Sud a d'ailleurs été la première à soutenir ce dispositif, à travers son format à temps et à coûts partagés. Depuis 2017 nous avons quasiment triplé notre soutien parce que l'export est un véritable booster de croissance pour nos entreprises et un levier d'employabilité pour les jeunes !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et je m'en félicite. Près de 200 entreprises accompagnées à l'export par nos conseillers et 73 accélérées. 439 jeunes bénéficiaires du dispositif V.I.E et 102 entreprises de la région sud utilisatrices en 2019 et déjà 270 jeunes et 70 entreprises cette année. La vision à 20 ans, elle est dans ces chiffres avec demain, une économie régionale tournée vers l'international, des entreprises qui innovent, s'exportent, créent de la richesse avec à leurs côtés, leur premier partenaire, la Région Sud pour remporter ensemble la bataille de l'emploi », a déclaré Renaud Muselier.

EXPORTATIONS EN HAUSSE

De son côté, Christophe Lecourtier a précisé : « *C'est ensemble que nous pourrons relever le défi de l'international, avec plus d'exportateurs, plus de Talents en V.I.E, et plus d'exportations ! Les résultats du commerce extérieur, sont bons et la France a vu pour la première fois depuis la crise de 2008 le nombre d'entreprises exportatrices augmenter.*

Nous souhaitons contribuer à cette amélioration en détectant et en accompagnant les entreprises à potentiel export dans chacune des régions et en les aidant à sourcer et recruter les jeunes talents dont elles ont besoin pour se développer à l'international. C'est tout le sens du projet de la TFE Sud, aujourd'hui dans sa 2ème année et de cet événement autour du programme V.I.E que Business France a la responsabilité de gérer et de faire croître, pour former les générations de spécialistes de l'Export.

LES PREMIERS GRANDS PRIX

Les premiers Grands Prix V.I.E Entreprises Région Sud avec la remise de 4 prix :

- **Prix 1er recruteur à AIRBUS HELICOPTERS, à Marignane,**
- **Prix Impact à l'export à B+EQUIPMENT, à Gémenos,**
- **Prix Coup de Cœur à QUANTIFICARE, à Sophia Antipolis,**
- **Prix V.I.E Temps partagé à CCEI BLEU ELECTRIQUE, à Marseille.**

Le challenge des talents est un vrai sujet pour les PME comme pour les grandes entreprises, car sans ressources humaines motivées, formées et engagées dans l'entreprise, point de succès. Notre travail chez Business France, avec les régions et la Team France Export, c'est précisément faire se rencontrer les entrepreneurs et les jeunes talents pour développer l'activité internationale ».

RENFORCER LE PROGRAMME V.I.E

Ce premier V.I.E Export Day était l'occasion pour Business France, la TFES et la Région de s'engager pour consolider et renforcer le programme V.I.E auprès des entreprises, des jeunes talents et des écoles pour augmenter l'attractivité du territoire pour les entreprises et les jeunes professionnels, soutenir la formation et le développement des ressources RH dans la région, et accompagner la réussite des entreprises à l'international.

Cet événement 100 % orienté talents à l'international a regroupé plusieurs temps forts, adaptés aux besoins des entreprises selon le niveau d'avancement de leur projet export. Les

> Nous souhaitons contribuer à cette amélioration en détectant et en accompagnant les entreprises à potentiel export…

participants ont pu découvrir l'action de la Team France Export Sud pour préparer et projeter les entreprises à l'export, et entendre des témoignages de pépites régionales réussissant à l'international, notamment ENOGIA à Marseille. Par ailleurs, une table ronde V.I.E était animée par des entreprises utilisatrices du V.I.E, pour présenter le programme et l'accompagnement (financier, stratégique, opérationnel) de la Région et de la TFES pour le V.I.E, avec la participation de Caroline Pozmentier, vice-présidente de la Région déléguée aux relations internationales. Il y avait également des rendez-vous V.I.E personnalisés pour les entreprises, avec les experts régionaux et un atelier carrière avec le CIVIWEB et les acteurs de la formation, les écoles, les universités. Enfin, un atelier d'informations s'adressait aux jeunes diplômés de la région en recherche de missions V.I.E, animé par le CIVI et le Club V.I.E (VIE/VIA et CSNE/A). •

LE V.I.E AU NIVEAU NATIONAL

- **10 500 V.I.E sont en mission dans plus de 100 pays en mars 2020,**
- **7 830 entreprises ont formé plus de 85 200 jeunes dans ce cadre depuis 2001,**
- **7 jeunes sur 10 ont une proposition d'embauche à l'issue d'un V.I.E,**
- **La moyenne d'âge d'un V.I.E est de 26 ans.**
- **Un dispositif public géré par Business France, agence française pour l'internationalisation des entreprises et des territoires.**
- **Une des formes de service civique à l'international, visant à former les jeunes diplômés à l'international via une expérience en entreprise à l'étranger, sourcer des jeunes professionnels de nationalité européenne de moins de 28 ans au sein d'entreprises françaises - PME et ETI notamment.**

EN SAVOIR PLUS...

Le site Team France Export sud : **www.teamfrance-export.fr/sud**
Le site export VIE : **www.businessfrance.fr/vie-home**
Le blog V.I.E : **vie.businessfrance.fr/**
Le site Agenda V.I.E : **events-export.businessfrance.fr/agenda-vie/**
Le CIVIWEB : **www.civiweb.com**
Le V.I.E Export Days Région SUD : **events-export.businessfrance.fr/vieexportday-marseille/**

Covid-19
Orange se mobilise contre les violences conjugales

Pour garantir une continuité du service d'écoute aux victimes et auteurs de violences conjugales et intrafamiliales, Orange est mobilisé aux côtés de l'État

Le contexte particulier de confinement, indispensable à l'endiguement de la pandémie de Covid-19, constitue un terreau favorable aux violences conjugales et intrafamiliales.

HAUSSE DES VIOLENCES

Depuis le 16 mars, Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a déployé un plan pour protéger les victimes de violences conjugales.
« *En tant qu'entreprise engagée contre le sexisme, le harcèlement ou les violences sous toutes leurs formes, Orange a souhaité apporter son aide au secrétariat d'État* », explique la société. Aussi, dès les premiers jours du confinement, les équipes Orange se sont mobilisées pour apporter, très rapidement, une solution technique aux écoutantes du 3919 afin qu'elles puissent poursuivre leur activité à distance, depuis leur domicile.

« *Orange a fourni des téléphones avec kit mains libres et casque avec micro, des ordinateurs, et a permis d'assurer le routage des appels au 3919 vers les numéros de smartphones des écoutantes à leur domicile* », ajoute l'entreprise.
Face à la recrudescence des signalements pour violences constatée depuis le début du confinement (+32% en zone gendarmerie, +36% en région parisienne) une ligne spécialement créée pour maintenir une écoute avec les auteurs de violences conjugales et familiales, est donc ouverte (N°08 019 019 11), du lundi au dimanche de 9h à 19h.

MOBILISATION DES EQUIPES

Par ailleurs, à la demande du Secrétariat d'État, la Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en Charge d'Auteurs de Violences conjugales & Familiales (FNACAV) et Orange ont réagi en mettant en service dans des délais extrêmement serrés, ce numéro d'écoute national.
Remerciant le secrétariat d'État pour la confiance accordée à Orange, Fabienne Dulac, directrice générale adjointe d'Orange, explique : « *Nous sommes fiers d'avoir pu, grâce à l'expertise et la mobilisation remarquables de nos équipes, modestement contribuer à la cause de la lutte contre les violences faites aux femmes, qui doit tous nous concerner, et particulièrement pendant cette période de confinement* ».

De son côté, Marlène Schiappa a conclu : « *Je remercie les équipes d'Orange qui se sont mobilisées pour assurer la continuité du numéro d'écoute des femmes face aux violences et la création de numéros d'écoute et d'orientation notamment pour prévenir le passage à l'acte des auteurs de violences. Cet engagement est particulièrement indispensable dans le contexte actuel* ». •

Bilan gaz 2019
Accélération du développement des gaz renouvelables

Georges Seimandi, Délégué Territorial Rhône Méditerranée de GRTgaz, a présenté le bilan gaz régional 2019.

Avec 43 milliards de kilowattheures (kWh1), la consommation régionale brute de gaz est en hausse de 15% par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par la forte sollicitation des centrales de production d'électricité à partir de gaz dans la région (+44%).

DECOLLAGE EUROPEEN DU GNL

L'énergie gaz profite de la moindre disponibilité du parc nucléaire et de la baisse de la production hydraulique en 2019, de sa compétitivité comparée aux autres moyens thermiques (charbon, fioul) et confirme ainsi son rôle de source de production d'électricité, mobilisable rapidement. Hors production d'électricité, les consommations régionales des clients industriels de GRTgaz sont en augmentation cette année (+10%) tandis que les distributions publiques sont quasi stables en 2019 (-0,7%).
L'un des faits marquants de l'année 2019 porte sur le retour massif du gaz naturel liquéfié (GNL) en France et en Europe. Les émissions sur le réseau de GRTgaz depuis les deux terminaux méthaniers Elengy à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) sont en hausse de 15%, à 75 TWh. En 2019, 120 escales dont 114 déchargements (contre 99 en 2018) et 6 rechargements de navires ont été enregistrés sur les deux terminaux. Destiné à
l'approvisionnement en gaz naturel de sites industriels non raccordés aux réseaux et de stations GNV, notamment en France et en Italie, le chargement des camions-citernes a également connu une augmentation de 83% en 2019 (soit 6 360 camions-citernes chargés).

CARBURANT ECOLOGIQUE

2019 est l'année de la confirmation du gaz comme carburant écologique dans le transport inter-urbain et maritime. Ainsi, 162 stations publiques d'avitaillement en GNV (Gaz Naturel Véhicule) sont ouvertes en France et 51 autres sont en projet, en Provence Alpes Côte d'Azur. 7 stations sont actuellement ouvertes au public et 6 en projet. En 2019, le nombre d'immatriculations de poids-lourds GNV a connu un bond de 53%.
Pour le transport de voyageurs, une nouvelle ligne de cars GNV a été mise en service l'année dernière par la Région entre Arles et Salon de Provence et une autre circule entre Draguignan et Saint-Raphaël.
Et, en avril 2019, le 1er bateau de croisière au gaz naturel liquéfié, le Aidanova, a fait escale à Marseille, suivi par le Costa Smeralda en fin d'année. Le 1er navire avitailleur en GNL sera livré en 2021 et positionné sur Marseille-Fos. •

Groupe Odalys

Laurent Dusollier, Directeur Général, entre dans le capital du Groupe

Quatre ans après avoir repris la Direction Générale du Groupe Odalys, Laurent Dusollier entre dans le capital du Groupe à hauteur de 8,5%, aux côtés de son actionnaire majoritaire, le Groupe Duval, et du Groupe Hywin.

Cette entrée dans la structure actionnariale est un signe fort d'engagement, de pérennité et de solidité pour poursuivre la stratégie de transformation et de développement engagée par le Groupe depuis l'arrivée de son nouveau DG.

Cette transformation s'est effectuée, tout autant dans les activités et les territoires historiques, que sur de nouveaux segments et métiers (résidences affaires, résidences étudiantes, conciergerie…) et de nouvelles géographies.

« *Elle porte déjà ses fruits et s'accompagne de nombreuses opportunités qui permettront encore de consolider l'avenir et la croissance du Groupe* », constate le D.G.

POSITIONNEMENT MULTI-METIERS

Par ailleurs, cette évolution d'actionnariat est un signe fort de la confiance de Laurent Dusollier dans la stratégie de diversification déployée afin de positionner le Groupe Odalys comme un acteur multi-métiers (hébergeur-exploitant, syndicat de copropriété…) dans le domaine du loisir ou de l'étudiant.

En mars 2015 nommé Directeur Général, il décide de capitaliser sur la capacité du Groupe à comprendre et intégrer les nouvelles façons de vivre et de séjourner de ses clients, pour élargir ses frontières au-delà de l'hébergement touristique et mener une politique de diversification plurielle.

« *Partenaire incontournable des collectivités et de la vie économique locale, le Groupe est passé du statut d'hébergeur à celui d'acteur multi-métiers. Dans les nombreuses destinations où le Groupe est présent, nous sommes aujourd'hui à la fois hébergeur, syndic à travers notre filiale SGIT Gestion qui accompagne 19 000 clients copropriétaires, prestataire de services de conciergerie à destination des propriétaires qui louent leur appartement sur des plateformes de réservation de particulier à particulier grâce à notre nouvelle marque « La Conciergerie by Odalys, concepteur-aménageur-installateur d'espaces en résidence, promoteur immobilier et même agence immobilière sur certaines destinations. Le Groupe Odalys contribue ainsi à maintenir les lits chauds là où il s'implante et à faire vivre la destination* », conclut le Directeur Général. •

Projet TOUR.I.S.M.O.

Un projet transfrontalier pour façonner l'emploi sans frontières

Financé par le troisième volet du programme de coopération transfrontalière Italie-France Maritime, TOUR.I.S.M.O est né pour apporter un soutien concret à la mobilité transfrontalière, en travaillant sur les possibilités d'insertion dans le monde du travail.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une action conjointe franco-italienne de formation transfrontalière dans la chaîne prioritaire du tourisme innovant et durable. Le projet vise à la valorisation de l'hébergement, du patrimoine historique, des caractéristiques naturelles du territoire et de l'identité des territoires transfrontaliers concernés.

TOUR.I.S.M.O. permet à 45 jeunes d'acquérir les outils opérationnels et managériaux utiles à une insertion correcte dans le secteur touristique, grâce à une expérience de mobilité transnationale, réalisée conjointement avec la Fondation ITS Mo.so.S., chef de file du projet, et deux partenaires, la Fondation Campus (Lucques) et l'Université de Toulon.

3 PHASES DE DEVELOPPEMENT

Tout d'abord, le projet vise à la création d'un réseau territorial d'entreprises, d'organismes et d'institutionnels parmi lesquels la CCI du Var, l'Union Patronale du Var, le Parc National de Port-Cros, mais aussi des acteurs varois comme Espace Mer, TLV, l'Échappée BLUE ou l'hôtel ALMANARRE, un établissement entièrement dédié au développement durable. S'y ajoute un parcours préparatoire pour l'amélioration des compétences clés des étudiants inclus dans le projet.

Enfin, il prévoit l'organisation des stages des étudiants italiens dans le Var et des étudiants varois en Italie. Les bénéficiaires seront hébergés auprès d'entreprises et d'organismes publics/privés opérant dans le cadre de la filière transfrontalière prioritaire du tourisme innovant et durable, et pendant leur séjour, ils accompliront des tâches opérationnelles.

ECHANGES AVEC L'ETRANGER

Depuis 2012, l'université de Toulon a conclu une dizaine d'accords avec des universités étrangères dans un seul but : promouvoir l'échange annuel d'étudiants. Parmi les accords, il y a celui avec l'Université de Gênes (Licence de Tourisme - Pôle universitaire d'Imperia). Grâce à ces accords, les étudiants peuvent effectuer plus facilement des stages auprès de chaque partenaire. Actuellement, l'université dispose de 6 accords Erasmus + (DIT. Dublin, Roy Juan Carlos Madrid, Université de Gênes, Vive Business University Bruges, Université de Manheim et l'Académie AWF de Varsovie).

En outre, il y a des accords avec des universités américaines (UQAT, UQTR, UQAC, NorthWestern U., South Bend U., Auburn). Cette formation est aussi dispensée à la Thuong Maï University (Hanoï). •

Pour en savoir plus sur TOUR.I.S.M.O., vous pouvez visiter le site Interreg Tourismo la page Facebook @Interreg tourismo ou suivre le compte Instagram interreg_tourismo.

FACE Var
Entreprises et quartiers, un pacte solide

Mi-février à la préfecture du Var, Astrid Jeffrault, sous-préfète chargée de mission, a officialisé la signature du « PAQTE » avec 20 entreprises signataires en 2019/2020.

Désormais, le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PAQTE) succède à la charte « Entreprises et Quartiers ». Cette initiative vise à traduire la mobilisation des entreprises pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
En préambule, la sous-préfète Astrid Jeffrault s'est félicitée : « *Le PAQTE doit impulser une nouvelle dynamique aux chartes «* Entreprises et quartiers » *en capitalisant sur le travail réalisé et en proposant aux entreprises de la charte, dont la convention arrive à échéance, d'entrer dans le PAQTE et susciter l'engagement de nouvelles entreprises* ».

LE TRAVAIL DE FACE VAR

Puis, Olivier Cavallo, président de FACE Var, a ajouté : « *Je remercie Astrid Jeffrault d'avoir fait confiance à l'association FACE Var pour la mise en œuvre, depuis 2014, de la Charte* « Entreprises et Quartiers »*, devenue PAQTE* ».
Le président de l'association d'entreprises a adressé un mot tout particulier « *aux partenaires, qui agissent avec FACE Var dans le cadre de la Politique de la Ville ou en dehors et qui contribuent à augmenter l'égalité des chances dans les quartiers* (Ville de Toulon, Ville de La Seyne-sur-Mer, Département, Métropole, Région, CAF du Var, partenaires bailleurs, UPV, Pôle emploi) *ainsi que les entreprises signataires PAQTE qui s'engagent à recruter et accompagner dans l'emploi les jeunes et moins jeunes des quartiers* ».

BILAN PROMETTEUR

Depuis 2014, ce sont 128 entreprises qui ont signé la charte, dans laquelle chaque entreprise note les actions qu'elle est en capacité de mener dans les domaines de l'éducation, l'emploi et le développement économique.
Au niveau éducatif, 5145 jeunes collégiens et lycéens des établissements situés à proximité des quartiers prioritaires étaient concernés. On a enregistré 483 interventions dans les établissements scolaires, animées par 67 entreprises signataires. 212 jeunes ont été accueillis en stage (3ème) grâce à la mise en place d'une plateforme « *Mon stage de 3ème* », utilisée par les professeurs et les jeunes afin qu'ils puissent prendre contact avec les entreprises volontaires pour les accueillir en période d'observation.
Au niveau de l'emploi, entre 2014 et 2019, 796 jeunes ont bénéficié d'actions et de services. 79 jeunes ont été parrainés par des entreprises. 241 jeunes ont participé à des ateliers animés par des entreprises signataires. 310 jeunes ont trouvé un stage professionnel et 166 jeunes ont trouvé une alternance au sein d'une entreprise signataire.
En 2019, lors de l'action « *Micro-Forums dans les quartiers* », menée à Toulon, on a compté 312 personnes présentes et 17 recrutements le jour des forums (quartiers de Rodeilhac, Pont du Las, Centre-Ville, La Beaucaire, Sainte-Musse et Pontcarral). Cette action visait à rapprocher les entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi au sein même des quartiers prioritaires. •

Texte et photos Grégory VUYLSTEKER

> « C'est bien tous ensemble que devons agir contre les exclusions et que nous ferons bouger les choses. »

Astrid JEFFRAULT, sous-préfète chargée de mission du PAQTE.

Marc VUILLEMOT, maire de La Seyne-sur-Mer.

Oliver CAVALLO, président de FACE Var.

Geneviève LEVY, députée du Var.

Une partie des signataires présents au lancement du PAQTE 2020.

LES 4 PILIERS DU PACTE

Les entrepreneurs qui souhaitent œuvrer à une meilleure inclusion économique de ces territoires et de leurs habitants peuvent définir un programme d'actions autour de quatre piliers :

- **SENSIBILISER :** Favoriser le dialogue entre l'entreprise et les jeunes qui habitent dans un quartier populaire
- **FORMER :** Promouvoir l'insertion professionnelle par l'alternance des jeunes qui habitent dans un quartier populaire
- **RECRUTER :** Améliorer en continu les pratiques RH afin d'éviter les biais discriminants à l'embauche et tout au long de la carrière
- **ACHETER :** Booster la politique d'achats responsables notamment auprès des entreprises implantées dans les quartiers populaires

Covid-19

Des visières de protection fabriquées par des Varois

Alors que le nombre de cas de Covid-19 ne cesse d'augmenter dans le Var, de nombreux corps de métiers réclament des protections pour les professionnels sur le front.

Depuis un mois, la demande explose face à l'incroyable pénurie causée par l'impréparation du Gouvernement !

MOBILISATION DE SYSTEM FACTORY...

Communes, services hospitaliers, EHPAD, commerces, forces de sécurité, réclament des outils de protection pour faire face à l'épidémie. Laboratoires, entreprises et établissements d'enseignement supérieur sont donc mobilisés pour pallier à la carence de l'État.

Le premier à s'être mobilisé est Stéphane Claisse, directeur de SYSTEM FACTORY, réseau industriel du Var opéré par TVT Innovation. Le chef d'entreprise a créé deux prototypes de visières à imprimer en 3D.

« *Pour les réaliser, j'ai lancé un appel aux entreprises et laboratoires membres de TVT Innovation : Cesigma, le FAB LAB I-Lab, situé dans la Maison du Numérique et co-géré par TVT Innovation et ISEN Yncréa, et l'Université de Toulon. Prenant contact avec le réseau français des FAB LABS, j'ai communiqué les tutoriels pour créer ces visières, permettant ainsi de rendre accessibles à tous les procédures et les modèles à fabriquer* », raconte Stéphane Claisse.

Après amélioration des prototypes et grâce à l'aide d'entreprises pour les matériaux (CHARLEMAGNE, JBS Production), la production de masse a pu démarrer.

...ET DE L'UNIVERSITE DE TOULON

Du côté de l'Université de Toulon, un enseignant-chercheur et un ingénieur d'études ont conçu des visières de protection à destination de gendarmes, de personnels soignants et des mairies du Var.

« *D'ordinaire mobilisé à la fabrication de robots footballeurs en vue de la prochaine coupe du monde de robotique, Valentin Giès, a recyclé du matériel et des matières premières pour concevoir des visières de protection, à partir de plans fournis par le cluster toulonnais SYSTEM FACTORY* », explique la direction de l'Université.

Ces visières de protection sont constituées de matériaux usuels, à partir de couvertures plastiques utilisées à l'assemblage de dossiers.

« *Je me suis procuré les matériaux élastiques auprès du service de reproduction, de la plateforme SMIoT de l'Université et auprès de la librairie CHARLEMAGNE. La simplification du système de fixation couplée à l'utilisation de la machine à découpe laser de la plateforme SMIoT de l'Université m'a permis de fabriquer ces équipements en 2 minutes, montage compris* », raconte Valentin Giès, enseignant au département GEII (Génie Électrique et Informatique Industrielle) de l'IUT de Toulon.

« *En effet, de nombreuses initiatives visaient à réaliser des visières de protection à partir d'une imprimante 3D. Mais cette fabrication pouvait prendre jusqu'à deux heures pour un seul exemplaire* », reprend Daniel Peloux, ingénieur d'études au département GMP (Génie Mécanique et Productique) de l'IUT de Toulon. « *J'ai donc mis en service une machine à découpe laser afin d'augmenter la cadence de production* », précise l'ingénieur.

Les utilisateurs de FAB LABS ont aussi été appelés en renforts, la communauté se mobilise sur Facebook avec des groupes fleurissant dans toute la France. Chaque marker possédant une imprimante 3D et le matériel requis a pu fabriquer des visières et les redistribuer, en respectant les règles de sécurité, à ceux qui en faisaient la demande. En quelques jours, une véritable « *armée* » s'est mise en marche.

PLUS DE 15 000 VISIERES

Dans le même temps, d'autres entreprises varoises ont rejoint le mouvement, à l'image de l'entreprise ADESIM qui a mis à disposition ses imprimantes 3D pour la production de visières de protection.

En un mois, le FAB LAB I-Lab, l'Université de Toulon et CESIGMA ont fabriqué sans relâche des milliers de visières de protection. Chiffre encore insuffisant face à la demande croissante, estimée à 15 000 à fin mars. Ainsi, l'Université de Toulon a livré des exemplaires aux personnels de santé de Brignoles (40), à la Clinique des Fleurs (50), près de 300 aux mairies de Toulon, La Crau et La Garde, au groupement de gendarmerie maritime Méditerranée (40), et 300 autres répartis dans les différentes unités de gendarmerie de la région Sud.

« *Plusieurs gendarmeries ont reçu des visières pour les professionnels de terrain et des plaques de PLEXIGLASS pour les bureaux des professionnels recevant du public* », confirme l'Université.

Enfin, de très nombreuses structures ont réceptionné également des visières : Police nationale, Centre Hospitalier (La Londe – Bormes), Pompes Funèbres de Toulon, FIOUL 83 (30 visières), hôpital Léon Bérard (Hyères), Centre Leclerc (Hyères), Ambulance Loudane, etc.

« *Toutes ces visières ont été livrées gratuitement à destination en priorité au personnel soignant mais aussi de la population amenée à rester en contact avec les autres* (livreurs, force de sécurité, caissières, etc..) », conclut Stéphane Fraisse.

À signaler enfin, cette très belle initiative qui a réuni deux entreprises, à l'initiative de Meddy Viardot, lieutenant de réserve de la gendarmerie du Var. Avec le soutien de BMW BAVARIA MOTORS (Ollioules) et de la société AU FORUM DU BÂTIMENT (La Garde), le jeune rotarien a remis des dons (housses de protection pour véhicule, volant, sièges, frein à main, et quelques masques FFP2 de chantier) au personnel médical et paramédical varois qui concourt chaque jour à l'éradication du virus. •

PLATEFORME UNIQUE

Dans le Var, une plateforme a été créée pour centraliser toutes les demandes : **www.covid19-var-83.live.**

Pour les makers varois, ils doivent rejoindre ce groupe Facebook avant toutes démarches : **www.facebook.com/groups/774278106432552.**

Vidéo: **pod.univ-tln.fr/video/1006-covid-19-fabrication-de-visieres-par-smiot-utln/**

Les plans de découpe sont disponibles en accès libre sur le site de la plateforme SMIoT : **smiot.univ-tln.fr/index.php/codiv-19/**

Plexiglass de protection pour les gendarmes.

L'équipe du fablab I-Lab de Toulon (en bleu, Eric Serre, fab manager)

FIOUL 83 a reçu ses visières de protection.

Un modèle de visière créée au fablab I-Lab.

Covid-19
Yann Bizien : « C'est la mobilisation générale pour la création d'un centre de dépistage à Cuers »

Face à l'urgence sanitaire, la lutte s'organise et de nombreux soignants se mobilisent pour mettre en place des centres de dépistage ou de consultation. Exemple à Cuers.

L'enjeu majeur est celui de l'accroissement de la capacité à dépister les personnes infectées et potentiellement infectieuses.

Pour Yann Bizien : « *Le diagnostic précoce, comme en Allemagne, permet de limiter fortement la diffusion de l'infection et de sauver davantage de vies par l'isolement et par un traitement plus rapide des personnes concernées. Rien ne serait plus désastreux que de laisser les habitants sans aide. Ainsi, à l'instar des professionnels de la santé de Draguignan, de Hyères ou de la Crau, un centre provisoire de diagnostic va être mis en place à Cuers avec l'Agence Régionale de Santé* (ARS) ».

MOBILISATION DES ENTREPRISES

L'initiative est portée par le docteur Roger Leman, en lien avec le laboratoire d'analyses de Cuers Symbiose et avec le concours de nombreux médecins et soignants du bassin de vie. Le monde de l'entreprise s'est également mobilisé et a proposé son aide. Référent et coordonnateur du projet, le docteur Leman explique sa démarche : « *Ce projet est né de ma rencontre avec des experts dont l'ancien médecin militaire Pierre Laurent, le docteur Lamia Merad, médecin généraliste, initiatrice du projet à Hyères et Yann Bizien, officier de la marine et expert en gestion de crise* ».

Il ajoute : « *Nous avons lancé le projet qui pourrait se situer en bord d'autoroute avec un accès très facilité sur un terrain appartenant au Département. Nous disposons des protocoles établis pour ce type de module et avons mobilisé le corps médical et le personnel spécialisé nécessaires pour le bon fonctionnement de cet outil* » précise le médecin.

CARREFOUR STRATEGIQUE

Le docteur Leman et les professionnels de santé plaident pour l'installation de ce centre de diagnostic sur la ville de Cuers qui est la plus importante de l'intercommunalité de Méditerranée Porte des Maures (MPM) sur le plan démographique.

« *Elle est située à un carrefour stratégique, avec des flux quotidiens élevés. Son périmètre d'activités permet d'envisager une ouverture bien plus large que la zone intercommunale, avec une rentabilité maximale et en complément des centres Covid-19 qui s'ouvrent un peu partout sur notre territoire* » assure Yann Bizien.

Une association, de type Loi 1901, est en cours de constitution pour faciliter l'installation du centre et en assurer les produits et les charges. Son objectif sera également de promouvoir à terme un centre permanent permettant aux professionnels de santé d'assurer pour les années à venir le dépistage et l'assistance aux populations. •

Virginie AUBIN

OBIOSEED propose une unité de désinfection mobile des locaux

Tandis que les Français sont confinés ou en grand stress quand ils viennent travailler, SANOGIA propose une unité de désinfection mobile pour les locaux des entreprises.

Cette technique de la désinfection par voie aérienne a été mise en place avec la société OBIOSEED, fabricant de produits d'hygiène et de désinfection situé à Signes.

« *MICROBIO-D est une unité autonome de désinfection de surface par voie aérienne qui s'appuie sur un système de nébulisation par centrifugeuse. Compact et robuste, elle a été testée selon la norme NF T72-281 version 2014, en association avec le désinfectant HYDROBACT* », explique Roland Le Joliff, Directeur Général de SANOGIA.

NORME DE DESINFECTION

Le DG ajoute : « *Compte tenu du contexte, il m'a semblé pertinent de proposer une offre efficace de lutte contre le virus. Notre technique de désinfection permet de saturer l'air d'un espace clos, d'un brouillard sec désinfectant pendant une courte durée. Cette désinfection agit sur la totalité du volume où se trouve la machine, du sol au plafond. Tous les matériels sont désinfectés. Les bureaux ne sont pas mouillés ni humides et aucun papier n'est abîmé. Notre société est la seule en région Sud à posséder des appareils avec la norme NF T 72-281* (norme de désinfection) *sur tous les virus* ».

La complexité de la mise en œuvre d'une désinfection dans les grands volumes nécessite l'usage de procédés précis et performants pour atteindre les micro-organismes où qu'ils soient dans la zone à traiter. En effet, ces micro-organismes sont présents sur les surfaces (cloisons, portants, plans de travail, portes, sols...) mais aussi les équipements et consommables.

LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS

Le chef d'entreprise reprend : « *Cette désinfection se fait le soir, week-end, jours fériés ou lors des fermetures des établissements ou à n'importe quel moment en fonction des besoins du clients.*

Tous les bâtiments sont concernés (Mairie, hall d'accueil, hall d'exposition, boulangerie, restaurant, camion, tanker, gymnase, salles de concert, théâtre, bureaux, écoles, crèches, banques, bureau de poste, industrie, magasins, pharmacie…). *Notre intervention permet de rassurer à la fois les clients et les salariés sur l'air respiré. C'est aussi l'occasion de contribuer à la limitation de la propagation du virus et proposer une vraie solution de désinfection efficace et rapide pour toutes les entreprises* » ! •

De l'océan Pacifique à l'océan Indien la mission Jeanne d'Arc en déploiement opérationnel

La mission Jeanne d'Arc, mission opérationnelle et diplomatique, a quitté son port d'attache de Toulon pour 5 mois jusqu'au 20 juillet prochain.

La mission Jeanne d'Arc 2020 est un déploiement opérationnel permettant d'entretenir un haut niveau d'interopérabilité interarmées et multilatérale avec de très nombreux partenaires internationaux.
Nation riveraine de tous les océans du monde, la France déploie ainsi ses unités partout dans le monde tout en offrant un cadre exceptionnel de formation pour les officiers de demain.
De Toulon au Pacifique en passant par l'Océanie, cette mission contribue, également, à achever la formation de plus de 140 officiers élèves. Ainsi, depuis le 26 février dernier et jusqu'au 30 juillet 2020, le porte-hélicoptère amphibie (PHA) Mistral et la frégate Guépratte, sont déployés dans le cadre de la mission Jeanne d'Arc 2020.
Au total, ce sont près de 550 militaires français et étrangers, dont 140 officiers-élèves qui sont embarqués au cours de cette mission opérationnelle et diplomatique, sous les ordres du capitaine de vaisseau Vincent Sébastien, commandant le groupe Jeanne d'Arc 2020, et du capitaine de frégate Olivier Roussille, commandant la frégate de type La Fayette Guépratte.
À l'occasion du départ de la mission Jeanne d'Arc du port de Toulon, une cérémonie était présidée par l'amiral Christophe Prazuck, chef d'État-major de la Marine nationale, et en présence du contre-amiral Eric Pages, directeur général de l'École Navale. •

Photos Marine nationale

Mission contre le terrorisme réussie pour la frégate Courbet

Le 12 mars, la frégate type La Fayette (FLF) Courbet avec ses 180 marins, a retrouvé Toulon, son port base, après un déploiement de plus de quatre mois (127 jours) mené en océan Indien et dans le golfe Arabo-persique.

Partis de Toulon le 7 novembre dernier, les 180 marins membres d'équipage ont effectué 127 jours de mission. Patrouillant notamment dans le détroit d'Ormuz emprunté par des navires de commerce du monde entier, le Courbet a été le premier bâtiment déployé dans le cadre de l'opération européenne EMASOH (European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz) qui vise à garantir la liberté de navigation dans le golfe Arabo-Persique, tout en protégeant les intérêts économiques internationaux. Outre la sécurisation des routes maritimes, le Courbet et son détachement hélicoptère Panther de la flottille 36 F ont contribué à la lutte contre les trafics illicites qui constituent une source de financement pour le terrorisme en saisissant plus de 8 tonnes de drogue à l'occasion de 3 prises exceptionnelles les 13 décembre, 5 janvier et 18 janvier.
Passant les fêtes de fin d'année loin de leur famille, les marins du Courbet ont eu l'honneur de recevoir, à l'occasion du nouvel an, la ministre des armées Florence Parly, venue souligner l'importance de leur engagement en océan Indien et plus spécifiquement dans le détroit d'Ormuz. •

Chiffres clés :
127 jours de mission,
Plus de 8 tonnes de drogue saisie,
Patrouilles dans le détroit d'Ormuz,
8 escales de relâche opérationnelle en appui de la diplomatie française,
Plus de 155 heures de vol de l'hélicoptère Panther,
1 frégate de 3 800 tonnes et 125 mètres de long,
1 équipage de 180 marins,
En service depuis 1997,
Ville marraine : Angers.

Toulon
En 2021, le premier DataCenter du Var

Le long du boulevard Commandant Nicolas, à deux pas de l'îlot Montéty, la mue de l'ancien bâtiment de la Défense nationale avance à grands pas. Le site accueillera dès l'an prochain un DataCenter, le premier dans le Var.

Visiblement satisfait de l'état d'avancement du chantier, Xavier Lafaure, président de la société XL DataCenter, a annoncé : « *Dès l'année prochaine, ce bâtiment haute sécurité de 1 600 m2 abritera un DataCenter de quelque 120 baies informatiques en rez-de-chaussée, deux étages de bureaux modulables destinés aux entreprises et start-up et un espace de restauration avec terrasse. De quoi répondre aux besoins croissants qui se font jour sur ce territoire dynamique où nous avons la chance d'être implantés* ».

Partenaire de TPM dans la conduite du projet, il ajoutait : « *Les 1 000 m2 de l'hôtel d'entreprises du numérique* (étages 1 et 2) *sont constitués d'espaces modulaires à même de s'adapter aux demandes de location. De plus, les loyers sont attractifs, à partir de 12 € HT/m2, incluant un accès Très Haut Débit et un accueil téléphonique. La sélection sera faite sur la qualité des projets présentés* ».

TOULON DANS LE TOP 5

Un constat partagé par Hubert Falco, le maire, qui reprenait : « *Dès 2014, nous avons fait le choix du numérique. Aujourd'hui, le numérique, c'est 8 000 emplois, 2 500 étudiants, 120 créations de start-up par an. Et, nous avons aussi fait le choix du Très Haut Débit ! Pas moins de 450 km de câble sont installés sur l'ensemble des zones d'activités et pour 750 établissements publics. Voilà pourquoi Toulon se trouve dans le Top 5 des villes en matière de créations d'activités* » !

Particulièrement enthousiaste, Hubert Falco se félicitait que les start-up locales soient de plus en plus nombreuses à jouer dans la cour européenne, voire au-delà : « *Quant au savoir-faire toulonnais, il s'exporte. Il y a une réelle dynamique. Et une confiance revenue. Sans quoi cet hôtel du numérique, d'un budget entièrement privé de 3M€, n'aurait pas pu voir le jour. Il s'inscrit dans une globalité de projets, dans une cohérence, tout près de la gare, à quelques pas de Montéty et quasiment face à Chalucet. C'est bon pour notre jeunesse, qui trouve sur place ce dont elle a besoin et qui peut vivre, comme nous, sa passion pour Toulon* » ! •

Photos Gilles CARVOYEUR

Un bilan d'activités chargé pour les Anciens Combattants du Var

Le 18 février, la direction du cercle Louvois de Toulon accueillait l'Union Départementale des Anciens Combattants (UDAC) du Var, pour l'assemblée générale, en présence de plusieurs sections patriotiques de l'ANCAC du Var et de AVACM (Carnoules, Bormes-les-Mimosas, Pignans et Hyères).

En ouverture de séance, Léonid Kavetsky, président de l'UDAC, a remercié Patrick Campana, directeur de l'Escale Louvois et Fabrice Peral, directeur adjoint, pour l'accueil qui leur a été réservé et la mise à disposition d'une salle de réunion.

Après une minute de silence en hommage aux personnes disparues en 2019, le président a fait part des courriers échangés auprès des différents organismes en lien avec le monde des anciens combattants.

Marianne Scheuer, secrétaire, a fait état du bilan d'activités et rappelé la présence du représentant de l'UFAC lors des différentes commémorations.

Alain Maurin, trésorier, a présenté les comptes qui affichent une gestion saine des finances, comptes certifiés par les vérificateurs aux comptes.

De nombreux sujets d'actualité ont été évoqués (retraites des anciens combattants, point d'indice PMI et fiscalité, mise en œuvre des dossiers d'aide complémentaires engagés auprès de la commission de secours).

Enfin, Alain Dumas, président de l'AVACM de Pignans, a été élu secrétaire adjoint. Tous les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. •

Nicolas TUDORT

LE NOUVEAU BUREAU

Président : Léonid Kavetsky,
Vice-président : Louis Dutto,
Secrétaire : Marianne Scheuer,
Secrétaire adjoint : Antoine Santini,
Trésorier : Alain Maurin.

La Valette-du-Var

Décorations et récompenses pour les gendarmes méritants du Var

Mi-février, le groupement de gendarmerie du Var a été inspecté par le général de corps d'armée Marc Lévêque, commandant la région de Provence Alpes Côte d'Azur et commandant la zone de défense et de sécurité Sud à Marseille.

La cérémonie a donné lieu à la remise de fanions aux compagnies de gendarmerie de Draguignan, Gassin-Saint-Tropez, Hyères et La Valette-du-Var et à la remise de décorations et de récompenses aux militaires du groupement de gendarmerie du Var.

DECORATIONS

Citation à l'ordre du régiment portant attribution de la médaille d'Or de la défense nationale avec étoile de bronze pour l'adjudant-chef Jean-Marc R. de la brigade nautique de Roquebrune-les-Issambres. L'adjudant-chef est intervenu en mer au moment des intempéries d'octobre 2018 sur la commune de Roquebrune, dans des conditions très difficiles en engageant sa sécurité personnelle pour tenter de porter secours à 2 personnes prisonnières d'un véhicule emporté par les vagues. Il est parvenu à extraire les 2 corps le lendemain dans un environnement encore très dégradé.

RECOMPENSES

Citation à l'ordre du régiment pour l'adjudant-chef Cyril T., gradé supérieur d'une brigade nautique qui a, les 26 et 27 novembre 2018, participé au sauvetage de 3 personnes disparues en mer en Nouvelle-Calédonie en plongeant malgré le risque encouru par la présence de requins tigres.

Témoignage de satisfaction au chef d'escadron Sébastien G., officier commandant l'escadron départemental de sécurité routière du Var. Le 24 novembre, il s'est distingué en coordonnant le dispositif de rétablissement de l'ordre au péage du Capitou sur l'A8, évitant le blocage d'un axe désigné prioritaire par la préfecture.

Témoignage de satisfaction au chef d'escadron Jean-Baptiste L., officier commandant la compagnie de gendarmerie de Gassin Saint-Tropez qui, dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, s'est distingué aux abords du dépôt pétrolier de Puget-sur-Argens et en bordure de l'A8.

Témoignage de satisfaction au capitaine Didier W., officier commandant en second l'escadron départemental de sécurité routière du Var qui lors du mouvement des gilets jaunes s'est distingué sur les sites du Muy, du Cannet des Maures, de Pourrières, Saint-Maximin, Brignoles et Puget-sur-Argens, bloqués par les manifestants.•

La Garde

Grâce à DULLAC, des hygiaphones pour lutter contre le virus

Avec la crise sanitaire grave que traverse le pays, les hygiaphones qu'on pensait voir disparaître, sont de nouveau utiles et les fabricants d'enseignes sont équipés pour en fabriquer. C'est le cas de l'entreprise DULLAC, installée à La Garde.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la PME DULLAC (20 salariés), spécialisée dans la signalétique (enseignes, etc.), s'est lancée dans la fabrication de pare-postillons avec du PLEXIGLASS. De nombreux pharmaciens et commerçants ont déjà fait appel à la société gardéenne.

« *Ce paravent protège le personnel et les clients, rassure et rentre dans le cadre des obligations de protections que les entreprises doivent à leurs salariés. Une ouverture, en option, permet de passer ordonnance ou tout document* », indique M. Guillard, gérant de l'entreprise.

HORAIRES ELARGIS

Pour livrer à travers toute la France en 24 heures, le bureau d'études a conçu un modèle qui se décline en 2 tailles pour s'adapter aux bureaux ou comptoirs des administrations, pharmacies, bureaux de tabacs, magasins d'alimentation. « *Le PLEXIGLASS est fragile au transport, d'où l'attention portée à son emballage. Son montage rapide et facile en gardant un prix solidaire pour que tous puissent s'équiper* », ajoute le chef d'entreprise.

Ainsi, l'un des secteurs intéressés par ce produit est celui des fournitures de bureau et d'immobilier : « *Ils ont déjà demandé des devis pour leurs agences* ».

La PME, qui a investi 300.000€ en 2019 dans cette machine de découpe de PLEXIGLASS, travaille avec des plages horaires élargies pour livrer au plus vite ses clients. De plus, DULLAC a mis le produit sur son site de vente en ligne avec une livraison rapide. Mais pour gagner du temps, certains clients sont passés directement à l'atelier récupérer leur marchandise. •

DULLAC (le long de l'autoroute, entre Carrefour et le Bowling)
Les Plantades
41 avenue Saint-Just
La Garde
04 94 21 51 65
www.dullac.fr/produits/2718-Hygiaphone-protection-postillons-barriere-coronavirus

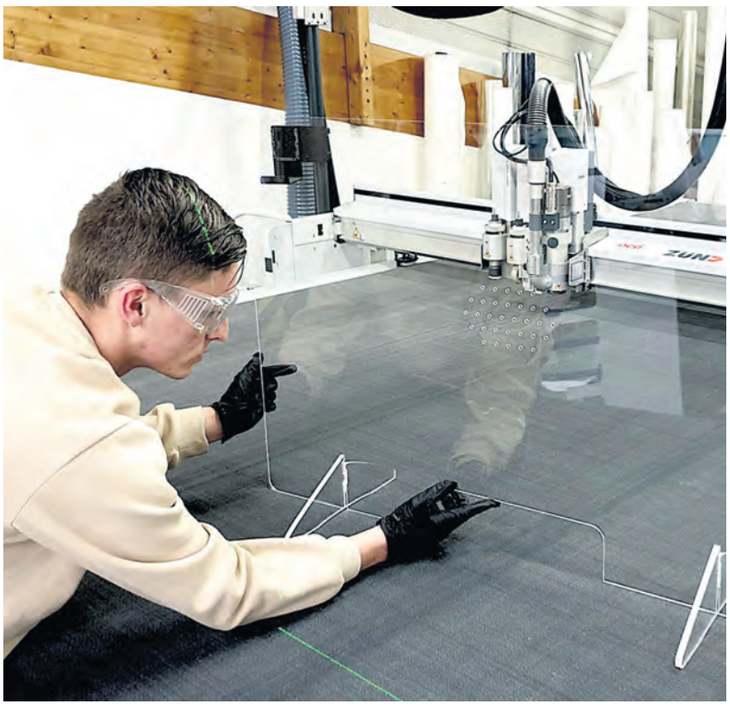

Contrôles

Déjà plusieurs dizaines de verbalisation pour le non-respect du confinement

Depuis le début des restrictions, la Police municipale a délivré plusieurs centaines d'attestations de déplacements dérogatoires.

Actuellement, les policiers municipaux en remettent une cinquantaine par jour, notamment aux infirmiers qui le demandent pour les besoins de leurs patients. Les patrouilles qui circulent en ville en sont également dotées.

PERSONNES RECALCITRANTES

Chaque jour, plusieurs opérations de vérifications sont effectuées ce qui représente une dizaine de verbalisations par jour, notamment à des personnes récalcitrantes à sortir avec leur attestation ou pour des rassemblements qui vont à l'encontre des règles établies.

Les agents misent essentiellement sur la pédagogie en délivrant renseignements et explications sur la réglementation en vigueur : liaison domicile/travail, auprès des administrations, de la CAF, du Bureau Information Jeunesse, de Pôle emploi, des médecins. Ou encore, l'assistance aux personnes dépendantes, les courses essentielles, et l'orientation des personnes qui souhaitent s'engager dans le bénévolat vers le CCAS.

Dans le même temps, les policiers municipaux continuent à assurer leurs activités de police : surveillance générale pour prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, interventions lors de rixes sur la voie publique, dans les bus, à la sortie des commerces, troubles du voisinage, aides aux personnes en difficultés, levées de doutes pour les personnes ne répondant pas aux sollicitations de proches.

En outre, des opérations combinées sont menées également en collaboration avec la Police nationale. Ainsi, dans l'après-midi du 1er avril, les Polices municipale et nationale ont effectué des contrôles routiers relatifs aux mesures de lutte contre le Covid-19.

95 véhicules ont été contrôlés donnant lieu à 6 procès-verbaux pour non-respect des dispositions relatives au Covid-19, un défaut de contrôle technique de plus d'un an et une immobilisation. •

LA GARDE, VILLE SOLIDAIRE

La Ville mène des actions auprès des personnes âgées pour qu'elles puissent rester à domicile et garder le contact avec leurs proches. Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, fragilisées ou souffrant de handicaps lourds qui ne peuvent pas bénéficier de solidarité familiale ou de proximité, la Ville propose ce service pour un coût de 5€, contre 10,50€ habituellement. Les repas sont préparés par le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, avec la possibilité de repas spéciaux : sans sel, sans sucre, texture souple, etc. (Infos et inscriptions : service 3ème âge 04.94.08.98.83). Par ailleurs, les enseignes de grande distribution, commerçants, agriculteurs, traiteurs de la ville ont mis en place des services de livraison à domicile ou de vente directe.

La Crau

Alain Camus : « COOPAZUR reste au service de ses adhérents et clients »

Reconnu d'Intérêt Vital dans la crise sanitaire actuelle (décret du 14 mars), COOPAZUR a maintenu le service pour la continuité de l'activité des exploitations agricoles et la fourniture d'alimentation des animaux de compagnie et d'élevage, plants et semences, réparations de matériels.

La coopérative reste ouverte (hors dimanches et fériés) du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 16h.

« *Si les clients en ont la possibilité, nous leur recommandons de privilégier les créneaux à plus faible affluence tels que de 8h à 9h ou de 14h à 16h. En revanche, notre standard téléphonique est fermé. Vous pouvez nous écrire en utilisant l'onglet «contact» de notre site Internet* », prévient Alain Camus, le Directeur Général.

Il ajoute : « *Nous avons mis en place des dispositions sanitaires pour protéger nos clients et nos équipes sur site. Je remercie les clients de les respecter ainsi que l'ensemble des consignes du Gouvernement* ».

OUVERTURE AUTORISEE PAR LE GOUVERNEMENT

Pour ceux qui s'interrogent sur l'ouverture de la coopérative, il faut savoir que la commercialisation de plants à visée alimentaire (légumes, petits fruits, plantes aromatiques) ainsi que la nourriture d'animaux de compagnie pour les particuliers est autorisée, et la Cellule Interministérielle de Crise de 1er avril, placée auprès du Ministre de l'Intérieur, l'a précisé officiellement : « *L'ouverture des jardineries qui vendent de la nourriture pour animaux peuvent proposer à la vente l'ensemble des produits du magasin, sans que le décret du 23 mars 2020 ne soit modifié* ».

L'ensemble du magasin (jardinerie et motoculture) reste donc ouvert par décision de la Cellule interministérielle de Crise du Gouvernement.

« *Toutefois, toute visite dans notre magasin doit être motivée par un achat de première nécessité* (animalerie, alimentation générale, plants potagers, semences) », précise Alain Camus.

MARCHES SUSPENDUS

Il faut manger des produits frais et locaux ! Tel était le cri d'alarme du ministre de l'Agriculture il y a quelques jours. Et aujourd'hui, le Gouvernement interdit les marchés alimentaires ! En même temps, les étals de grandes surfaces continuent de proposer des aliments d'importation qui concurrencent déloyalement les productions locales.

Depuis le début de la crise et malgré des conditions extrêmement difficiles (circuits de vente désorganisés ou même totalement à l'arrêt, approvisionnements chaotiques, arrêts de collectes, difficultés à trouver de la main-d'œuvre…), les producteurs agricoles s'organisent et font de leur mieux pour maintenir la production et trouver des alternatives pour commercialiser leur production. Réunis dans un même combat Alain Camus et la Coordination Rurale du Var appellent les maires à prendre les dispositions nécessaires pour maintenir ce dernier maillon vital pour la population. « *Il est tout à fait possible de conserver nos marchés tout en respectant les mesures nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire. De nombreux maires l'ont heureusement fait jusqu'à maintenant* », assure Max Bauer, Secrétaire national adjoint de la CR. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

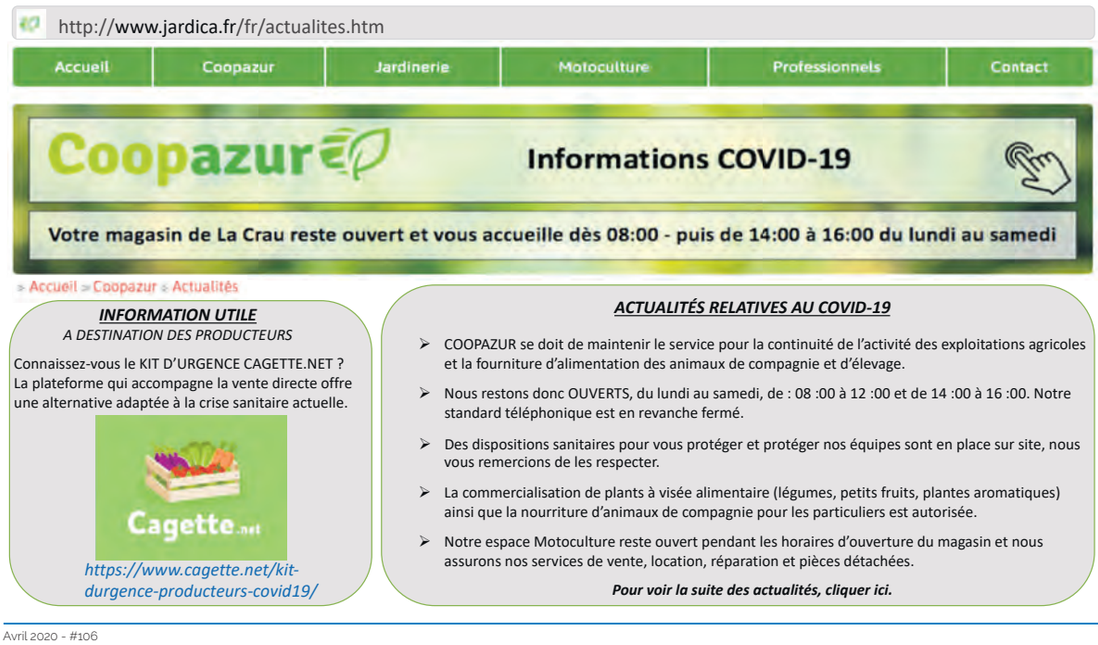

PRECISIONS POUR LES PRODUCTEURS ET LES PROFESSIONNELS

COOPAZUR continue à accompagner les professionnels de l'agriculture et des espaces verts pour toute l'alimentation des animaux d'élevage, l'entretien des exploitations et l'entretien et la réparation des matériels.

L'espace motoculture reste ouvert pendant les horaires d'ouverture du magasin et la coopérative assure les services de vente, location, réparation et pièces détachées. Un drive dépôt et retrait est opérationnel à motoculture@coopazur.fr.

A réception des commandes par mail, celles-ci sont préparées et le client est averti pour venir effectuer un enlèvement drive ou une éventuelle livraison, sur prise de rendez-vous.

Le service logistique reste également mobilisé pour servir les clients dans les meilleures conditions. Toute commande doit être passée à logistique@coopazur.fr pour des produits agricoles ou espaces verts et avec copie à votre interlocuteur commercial habituel.

A réception de vos commandes par mail, celles-ci sont préparées le client est averti pour venir effectuer un enlèvement drive ou une éventuelle livraison, sur prise de rendez-vous. A noter que les interlocuteurs habituels restent disponibles par mail et sur leurs lignes mobiles.

Compte-tenu de la suspension des marchés producteurs habituels jusqu'à nouvel ordre, pour mettre en relation producteurs et consommateurs en recherche de produits frais, les clients de la coopérative sont invités à se rendre sur le site Internet de COOPAZUR : www.cagette.net.

« *Informer nos clients fait partie de notre mission, et nous pensons qu'ils pourraient être intéressés par cette plateforme. Si pour les professionnels agricoles, l'ouverture de leur exploitation au public, dans le cadre du Drive Producteur, leur paraît compliquée, COOPAZUR fera le relais via l'adresse* contact@coopazur.fr *afin de les accompagner. La coopérative sera un lieu de dépôts et de retraits des commandes reçues sur :* www.cagette.net.

Pour tout renseignement complémentaire, il est utile de consulter nos réseaux sociaux et d'utiliser l'onglet « contact » *du site Internet pour nous écrire à* contact@coopazur.fr », *détaille encore le responsable.*

Le Pradet
La Ville en première ligne face au Covid-19

Avec les consignes sanitaires annoncées par le Gouvernement, certaines mesures ont été mises en place afin de permettre un accompagnement de proximité.

Depuis le 17 mars, tous les agents de la commune sont mobilisés, grâce à des mesures spécifiques qui ont permis la continuité de leurs missions en favorisant le télétravail, et des astreintes lorsque cela était nécessaire. Ce dispositif permet de réaliser les démarches urgentes et de continuer à bénéficier d'une qualité de vie optimale.

ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT

Dès l'annonce de la fermeture des établissements scolaires et des crèches, des procédures d'accueil des enfants du personnel soignant ont été instaurées. Ainsi, tous les enfants, dont les membres de la famille sont réquisitionnés, ont été accueillis au sein des écoles ou de la crèche municipale.

LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE

Depuis la mise en place du confinement, les équipes sont mobilisées, développant le service de portage de repas aux seniors. Ce service vise les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées ou les personnes convalescentes, qui ne peuvent assurer elles-mêmes les actes habituels nécessaires pour la préparation des repas, de façon permanente ou temporaire.

DESINFECTION DES RUES, FERMETURE DES LIEUX PUBLICS, GESTION DES DECHETS

La ville a mis en place un service de désinfection des rues pour limiter la propagation du virus. Le nettoyage est réalisé avec un produit spécifique respectueux de l'environnement. Par ailleurs, conformément aux directives préfectorales, les massifs forestiers (y compris le Parc Nature dans le plan), les plages, les parkings à proximité des massifs forestiers et des plages, la mine de Cap Garonne sont fermés au public, tout comme les accès aux équipements sportifs, culturels et municipaux ainsi que le Parc Cravéro et le Bois de Courbebaisse. Enfin, le ramassage des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables se déroule normalement.

ANNULATION DES MANIFESTATIONS

Dès les premières consignes relatives à l'interdiction des regroupements de plus de 1 000 personnes, puis 100 jusqu'au confinement, la ville a annulé tous ses événements. (Fête de la Bière, Carnaval des enfants, Chasse aux œufs de Pâques, concerts, pièces de théâtre, séances de cinéma, Côté Jardin et les commémorations patriotiques…).

DON DE MATERIEL MEDICAL

Chaque geste compte. La mairie du Pradet a fait un don à l'association des infirmières et infirmiers libéraux du Pradet de 1000 gants, 200 kits combinaisons avec Charlotte, 60 litres de gel, 1000 tabliers et 500 charlottes. Merci à tous pour le travail effectué ! •

DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS...
Dans le contexte actuel de crise sanitaire grave, proximité et solidarité sont plus que jamais de mise ! Les commerçants se sont donc mobilisés en proposant pour certains leurs services en livraison. D'autres proposent un service de commande à emporter, ouvrant leurs portes tout en respectant les règles d'hygiène établies. La ville a édité une plaquette regroupant tous les commerçants mobilisés.
Retrouvez la liste sur le site de la ville : www.le-pradet.fr
Et sur la page Facebook @lepradet

Carqueiranne
Alain Galian : « Une gestion de crise réactive favorise les initiatives positives »

Face à la pandémie inédite de Covid-19, la cellule de crise revêt une organisation bicéphale.

Avec le confinement, les réalités du territoire doivent être remontées aux décideurs, plus largement encore qu'à l'habitude. À cette fin, le maire a décidé que la gestion de crise s'appuierait sur une organisation en prise avec la réalité du terrain.

EXPERIENCE DE LA GESTION DE CRISE

Pour cela, en complément des agents municipaux, le premier magistrat s'est appuyé sur Alain Galian, adjoint en charge des questions de sécurité.

« *Son expérience dans la gestion de crise, acquise durant sa carrière professionnelle, son écoute et sa capacité à décider au service de l'intérêt général ont été bien utiles pour une prise de décision éclairée* », rappelle Robert Masson, le maire.

« *En sa qualité d'Adjoint à la Sécurité et à l'Administration générale, son expertise est précieuse dans le pilotage de l'action publique qu'imposent les circonstances sanitaires. La mairie s'est adaptée à la situation en prenant des décisions fortes* », rajoute le maire.

« *Nous avons mis en ligne un livret dans lequel il est rappelé l'importance de respecter le confinement et la possibilité pour la Police municipale de sanctionner tous ceux qui ne respecteraient pas ces mesures de bon sens. De nombreuses initiatives positives de solidarité sont en train d'être mises en place* », reprend Alain Galian.

DE NOMBREUSES INITIATIVES

Afin de faire vivre cette solidarité essentielle sur nos territoires, la Ville réfléchit à la mise en place de différentes initiatives positives telles que la distribution de restauration légère aux hôpitaux du département, la distribution de lettres/dessins aux personnes âgées pour briser leur isolement, une aide aux devoirs gratuite pour les enfants de 3 à 18 ans. Par exemple, des étudiants bénévoles offriront gracieusement des cours aux élèves qui en auraient besoin. Cela concerne aussi des propositions de loisirs pour les jeunes avec la création de tournois de jeux-vidéos, etc.

« *L'objectif est aussi d'assurer la continuité des services de la médiathèque, avec la livraison des livres, DVD, etc. Il y a aussi l'ambition de venir, concrètement en aide aux producteurs locaux. Ainsi, la start-up carqueirannaise NosRezo et la Ville travaillent, ensemble, à la mise en place d'un dispositif d'envergure national* », conclut Alain Galian. •

Hyères

Olivier Bugette : « La Boîte Immo démocratise les technologies les plus pointues »

En construction sur la zone d'activités de Saint-Martin, le siège social de « la Boîte Immo » accueillera 170 salariés sur un terrain de 5 000 mètres carrés vendu par la Ville.

Depuis 2008 cette PME, fondée par Olivier Bugette, simplifie le métier des professionnels de l'immobilier. Actrice reconnue et engagée du monde de l'immobilier, l'agence de webmarketing s'est tournée exclusivement vers l'immobilier, en fournissant des solutions informatiques aux professionnels des agences immobilières, leur permettant, ainsi, de faciliter la vente et la gestion des biens et des clients.

« *Le cœur de métier de la société est de démocratiser les technologies web les plus pointues, afin de les rendre accessibles aux professionnels de l'immobilier qui doivent s'adapter face aux enjeux du digital et aux nouveaux comportements des consommateurs* », explique le PDG.

DEVELOPPEMENT CONSTANT

Agences immobilières indépendantes ou franchisées, promoteurs et réseaux immobiliers, en s'adressant à cette cible unique, l'entreprise se concentre sur les besoins de ses clients avec des logiciels variés répondant aux besoins de chacun.

« *Le plus intégré d'entre eux est Hektor. S'adressant aux indépendants, il fournit toute la technologie pour réaliser, de A jusqu'à Z, les tâches qui incombent à ce type d'agences* », décrypte Olivier Bugette. La Boîte Immo, c'est surtout l'histoire de nombreuses acquisitions. En effet, à partir de «Pigimmo», logiciel de piges immobilières et premier bébé d'Olivier Bugette, la PME n'a cessé de se développer, en rachetant des sites en concurrence ou complémentaires avec ses services. Récompensée de nombreuses fois, la société s'est créée une place de choix dans ce milieu ultra-concurrentiel.

« *Grâce à des clients au profil hétérogène, allant de l'indépendant à la grande chaîne d'agences, et à des partenariats privilégiés avec des grands noms du métier, notre entreprise est devenue incontournable. En témoignent ses 5 implantations nationales et ses plus de 9 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2017* », conclut, optimiste le PDG de l'entreprise. •

Julien AZOULAI (avec Floriane DUMONT)

DES SOLUTIONS DIGITALES INNOVANTES !

- HEKTOR : Logiciel numéro 1 des agences indépendantes,
- FABRIK' À SITES : Des gammes complètes de sites,
- WEBMARK' IMMO : Devenir leader c'est bien, le rester c'est mieux !
- OSKAR : Un logiciel tout neuf,
- FABRIEK' A SITES NEUF : Des sites dédiés aux professionnels du neuf,
- WEBMARK' IMMO : Stratégie de référencement claire et efficace,
- 3D VISIT : Plongez au cœur de votre futur programme !
- VIRTUELVISIT : Expérience de visite ultime,
- SPOTVIDEO : Donnez vie aux annonces immobilières,
- SOCIALCONNECT : Pionnier du marketing immobilier sur les réseaux sociaux,
- SITEMANDAT : Site internet pour chaque bien immobilier,
- PIXHDR : Photos réussies sans effort,
- MOOVEO : Filmez comme un pro,
- MY.PREVISITE : Véritable plateforme

Covid-19

Max Bauer : « Le temps viendra de régler les comptes » !

Pour le Secrétaire national adjoint de la Coordination Rurale, « La CR fait… sans fanfaronner ! Nous n'avons pas créé de hashtags « # », d'appel à nous envoyer des photos » …

Max Bauer répond aux questions de La Gazette du Var.

Sans doute, mais du coup, certains s'interrogent et se demandent ce que vous faites ?

Max BAUER. Premièrement, à la Coordination Rurale, nous sommes avant tout des agriculteurs. Nous nous appliquons à remplir notre fonction nourricière en nous occupant de nos fermes.

Deuxièmement, nous faisons remonter les problématiques des agriculteurs, qu'elles soient économiques, organisationnelles ou sanitaires auprès des autorités : interprofessions, ministères, MSA, préfectures, etc.

Que faites-vous encore ?

MB. Nous sommes une force de propositions auprès de ces instances et n'hésitons pas à être insistants sur nos demandes.

Nous avons fait le choix d'un syndicalisme responsable et d'une certaine discrétion publique afin de ne pas ajouter de la confusion aux inquiétudes et à l'ambiance déjà très anxiogène. Nous participons à la recherche de solutions mais nous n'en faisons pas étalage !

Comment cela ?

MB. Nous faisons le relais des informations pratiques en les compilant sur le site de la CR. Il s'agit de pouvoir fournir une marche à suivre claire et précise, avec des informations officielles et vérifiées.

Et croyez-moi, ce n'est pas toujours aussi simple qu'il n'y paraît en des temps où les réseaux sociaux fourmillent de fausses informations !

Par exemple ?

MB. Une semaine a été nécessaire à l'obtention d'une réponse univoque sur les justificatifs de déplacement professionnel. Une autorité nous disait qu'il fallait la remplir soi-même pour soi-même, des initiatives locales émergeaient alors qu'elles étaient en contradiction avec les directives nationales ! Bref, non sans mal, nous sommes finalement parvenus à en obtenir une. Il me semble que lorsqu'il s'agit de donner des directives de contrôles dans nos fermes, les informations circulent plus rapidement et plus efficacement !

En ce temps de crise sanitaire, quelle est votre attitude ?

MB. À la Coordination Rurale, nous estimons qu'en cette période, il n'est pas honnête d'être donneurs de leçons ou de laisser croire que nous maîtrisons tout.

Nous tentons avec humilité d'amener un peu de bon sens dans la conciliation nécessaire des impératifs de poursuite vitale de la production alimentaire et des impératifs de sécurité sanitaire.

Nous pourrions fanfaronner et nous féliciter que la situation actuelle nous donne raison sur la nécessité de repenser notre politique agricole ou d'instaurer une exception agriculturelle. Mais il nous paraît malvenu de le faire à l'heure où nous devons surtout nous serrer les coudes pour sortir de cette crise sanitaire.

Le temps viendra de régler les comptes. Nous aurons tout le temps qu'il faut pour cela… •

Cuers

Yann Bizien : « L'heure est plus que jamais à l'unité nationale » !

Ancien porte-parole de plusieurs Préfets maritimes, Yann Bizien évoque les problématiques de gestion de crise pour La Gazette du Var.

Pour Yann Bizien : « *L'heure n'est plus à la campagne électorale et au combat politique. L'heure est à l'unité nationale, à l'entraide et à la solidarité. Toute notre énergie et toutes nos idées doivent tendre vers cet unique objectif. J'invite tous les candidats aux élections municipales à adopter la même position* ».

Comment envisager l'après-crise, notamment dans le cadre des élections municipales ?

Yann BIZIEN. Pour l'instant, il faut mettre la campagne électorale entre parenthèses et se consacrer exclusivement à la résolution de cette crise et aux réponses que nous pouvons apporter, tous ensemble, en tant que citoyens. L'heure n'est plus à la campagne électorale et au combat politique. L'heure est à l'unité nationale, à l'entraide et à la solidarité. Toute notre énergie et toutes nos idées doivent tendre vers cet unique objectif. J'invite tous les candidats aux élections municipales à adopter la même position. Demain viendra un autre temps, celui de la sortie de crise. Mais rien ne sera plus comme avant. Alors surgira, comme une évidence, l'impérieuse nécessité de changer nos comportements... et nos modèles.

Que peut-il sortir de positif d'une telle crise ?

YB. Les leçons d'une crise nous obligent toujours à mûrir et à transformer notre façon de voir, de décider, d'agir. La crise, c'est l'opportunité du changement. On adapte nos organisations a posteriori pour être prêts et pour faire face. On peut planifier des exercices pour tester le nouveau dispositif mis en place. Une crise fait référence, car c'est une épreuve surmontée. On s'en rappelle. Elle éclaire sur ce qui n'a pas été fait, sur des erreurs, et sur ce qu'il convient de faire. Il y a en France et dans le monde une mémoire des crises. Cette mémoire est utile. Elle est vivante. Car il y a au centre de toutes les crises un facteur essentiel, et central, qui est celui de l'humain. « Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie » affirmait Jean Paul Sartre. En gestion de crise, il faut donc situer l'humain au-dessus de toutes les exigences. Entre l'éthique de conviction, qui fonde le raisonnement sur des idées, et l'éthique de responsabilité, qui s'appuie plutôt sur les conséquences possibles d'une décision, il faut souvent choisir très vite. En ce qui me concerne, je choisis l'éthique de responsabilité !

En tant que professionnel, comment voyez-vous la sortie de crise ?

YB. Il faut l'organiser et la soigner. La sortie de crise ouvre un horizon d'espérance. C'est le temps du soulagement et du relâchement. Enfin, il y a toujours la recherche des responsables ainsi que la volonté de mettre en place un nouveau modèle de gestion ; comment en est-on arrivé là ? C'est le temps des enseignements, de la prise de conscience des vulnérabilités, du retour d'expérience et du traitement judiciaire. •

Propos recueillis par Virginie AUBIN

La Londe-les-Maures

François de Canson : « MPM s'engage financièrement dans le fonds Covid Résistance de la Région »

Sous l'impulsion du président Renaud Muselier, la Région Sud (voir notre article page 3) a pris, dès le début de l'épidémie, d'importantes mesures pour venir en aide aux des TPE/PME, qui constituent le socle de l'activité économique régionale.

À ce jour, 98% des entreprises sont touchées selon le président de la Région. La Région a donc, présenté un Plan Marshall, venant en soutien des mesures nationales, et constitué d'un plan d'urgence et de solidarité, capable d'amortir, autant que possible, le choc de cette crise. Il se décline également comme un plan de relance et d'investissement doté d'1,4 milliard d'€. 227,5 millions d'€ sont dédiés à l'urgence et à la solidarité, 70 millions d'€ d'aides adressées directement aux entreprises régionales, dont 18 millions de contribution au fonds national de solidarité.

EFFORT SANS PRECEDENT

Naturellement, l'ensemble des acteurs régionaux est sollicité pour soutenir cet effort sans précédent. « *Face à cette crise sanitaire qui engendre des conséquences sociales, financières et économiques sans précédent dans un temps record, la Région Sud a pris des décisions fortes, présentées devant la Task Force économique régionale* », explique François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et président de la Communauté Méditerranée - Porte des Maures (MPM).

L'élu ajoute : « *Plus que jamais, il s'agit de jouer collectif en faisant que tous, État, Région et Collectivités territoriales prennent part à l'effort. MPM a décidé de participer au fonds régional* « Covid Résistance ». *Doté de 20 millions d'€ par la Région et la Banque des Territoires, il est bâti sur un modèle similaire au* « Fonds Résistance », *mis en place par le président de la Région Grand Est, territoire régional le plus impacté depuis 15 jours. Nous allons, à notre niveau, abonder ce fonds de 2€ par habitants de notre intercommunalité, soit un versement d'un peu plus de 88 000€* » ! Grace à ce fonds abondé, par les 6 communes, ce sont plus de 350 000€ qui sont affectés. Ce fonds fonctionnera sous formes de prêts construits avec les territoires. (3 000€ à 10 000€) avec 18 mois de différé d'amortissement pour les entreprises de moins de vingt salariés.

REPONSE CONCRETE

Conseiller régional, délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs, François de Canson précise : « *Ce fonds va permettre de démultiplier les aides de l'État et de la Région et d'apporter une réponse concrète à même d'irriguer, au plus près les besoins des acteurs économiques de notre territoire et de nos six communes* ».

Une initiative collective qui, ajoutée aux différentes mesures prises par la Région et l'État, doit permettre de créer un effet boule de neige afin de sauver le maillage économique territorial mis à mal par cette épidémie. « *Cette initiative va faire école et j'ai déjà eu au téléphone de nombreux collègues varois, présidents de Communautés de communes, qui s'engagent dans cette voie* », conclut, optimiste, le maire de La Londe-les-Maures. •

Exposition

Des paysages de voyage sublimés par Robert Semelle

Comme une hirondelle annonce le retour du printemps, Robert Semelle est revenu à la galerie Horace Vernet, marquant l'arrivée prochaine des beaux jours.

Pour le peintre, ce rendez-vous est devenu une sorte de rituel. Et, comme le fait remarquer, avec pertinence, Stéphanie Lombardo : « *Chaque année, il revient à La Londe. Et comme les hirondelles reviennent au printemps, Robert Semelle annonce le retour de la belle saison. Ses œuvrent dégagent une sensation de chaleur et de soleil. Avec ses peintures, il nous fait partager ses paysages de voyages* ».

SOUVENIRS D'ESPAGNE

Robert Semelle nous fait aussi partager ses souvenirs d'Espagne et de la Drôme : « *En Espagne, je me suis installé à Peratallada, un petit village médiéval situé en retrait de la côte Catalogne mais également sur le port de Calella de Palafrugell où, comme chez nous les pêcheurs, partent avec des pointus en Méditerranée* ».

De retour à La Londe, l'artiste est tombé sous le charme du Jardin de l'Europe, qu'il a rebaptisé pour la circonstance "Jardin exotique". « *À mes yeux, ce jardin est une très belle réussite municipale et malgré moi, je suis devenu le peintre officiel des réalisations municipales* », s'accorde-t-il à affirmer dans un large sourire !

Au cours de son périple sur la côte varoise, Robert Semelle a posé son chevalet à Saint-Clair où il a peint la chapelle de ce hameau du Lavandou. Mais, on a pu le voir à la tâche sur les plages de La Londe, qu'il affectionne tout particulièrement.

Il explique sa technique : « *Je peins à partir d'un motif ou d'une photographie, en fonction du temps et des lieux, mais je préfère de loin les motifs sur place, à cause de la luminosité qu'il est plus facile de reproduire* ».

Cette exposition s'inscrivait dans la continuité du travail de l'artiste qui a fait le choix de ne produire que quatre toiles par an et de ne pas tomber dans une production à outrance, comme le font certains peintres.

En six jours d'exposition, écourtée de quelques jours à cause de la crise sanitaire du Coronavirus, une centaine de personnes sont tout de même venues découvrir les œuvres du peintre.

Ses admirateurs devront composer avec la rareté publique de l'artiste qui a décidé de limiter ses expositions à la seule galerie Horace Vernet, et ce à raison d'une fois par an. Désormais, il faudra patienter jusqu'au printemps 2021 pour découvrir ses nouvelles créations. •

Gilles CARVOYEUR

La Londe-les-Maures
« Chacun doit respecter les obligations de confinement » !

Début avril, François de Canson a réuni les forces de secours et de sécurité de la commune afin de faire un point sur le dispositif mis en place dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

La réunion s'est tenue au Centre d'Incendie et de Secours, en présence des sapeurs-pompiers, des gendarmes et de la Police municipale. Cette rencontre a permis de faire un tour d'horizon des moyens mis en œuvre et du bon respect des gestes barrières.
« *Nous avons longuement évoqué l'impérieuse nécessité du confinement, de l'appropriation par la population de ces consignes de distanciation sociale qui se doivent d'être plus que jamais réaffirmées alors que la crise sanitaire s'amplifie chaque jour* », insistait François de Canson.

PLUSIEURS MILLIERS DE CONTROLES

Ainsi au terme de quinze jours de confinement, les forces de sécurité faisaient un bilan de leurs actions : « *Près de 3 000 contrôles et plus d'une centaine de PV ont été dressés par les gendarmes et la Police municipale ! Je suis catégorique : il faut que chacun respecte ces nouvelles obligations car il en va de la vie de tous* », a rappelé le maire.
Cette réunion a permis également au premier magistrat, par ailleurs Conseiller régional délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs, de rappeler la mobilisation sans faille de la Région Sud aux côtés de tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le virus : « *Dans ces moments difficiles la municipalité et la Région restent plus que jamais à leur disposition pour les aider. À la demande du président Muselier, je suis chargé de recenser les besoins des forces de sécurité et de secours en équipement sanitaire. 4 millions de masques ont été commandés par la Région, dont une partie ira aux hommes et aux femmes mobilisés dans le Var* ».

HOMMAGE AUX SOLDATS DE LA SANTE

Et s'adressant tout particulièrement aux pompiers londais, qui agissent en première ligne au quotidien, François de Canson a repris à son compte l'expression de Grégory Allione, le président des Sapeurs-Pompiers de France : « *On vous appelle habituellement les soldats du feu, en ce moment, plus que jamais vous êtes aussi et avant tout des soldats de la santé, auxquels vont naturellement nos pensées et nos remerciements* ». •

COVID-19

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

PROPRETÉ URBAINE

Afin de poursuivre la lutte active contre le Covid-19, la Ville lance la désinfection devant les établissements prioritaires jusqu'à la fin du confinement et des restrictions de circulation

- **LES LUNDIS ET VENDREDIS**
  Désinfection des rues et devant les commerces
- **5 JOURS SUR 7**
  Passage de la balayeuse
- **LES LUNDIS ET VENDREDIS**
  Renfort des équipes de propreté urbaine

COLLECTE DES DÉCHETS

- Dès le vendredi 27 mars, les déchetteries communautaires de Manjastre et Cuers seront ré-ouvertes aux **seuls usagers professionnels** les mardis et vendredis, de 8h à 12h et de 13h à 17h
- La collecte des **ordures ménagères** est maintenue dans ses **conditions d'exécution habituelles**
- La collecte des **encombrants et des végétaux** s'effectuant **sur rendez-vous**, en porte à porte est suspendue
- La collecte des **déchets verts**, **cartons**, **verres en bacs**, est **suspendue jusqu'à nouvel ordre**
- La collecte des **colonnes de tri** sélectif est maintenue mais en service réduit
- Les tournées de **résorption des points de dépôts sauvages sont renforcées** sur l'ensemble du territoire communautaire à compter de ce jour

FAITES PREUVE DE CIVISME ET ADOPTEZ DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS

- Ne déposez pas vos déchets issus **du jardinage et du bricolage** dans les bacs destinés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent être conservés à domicile jusqu'à la réouverture des déchetteries aux particuliers
- Si possible, **gardez chez vous le tri sélectif** afin de ne pas surcharger les points de collecte
- **Réduisez le volume des ordures ménagères** en adoptant de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement ; compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, consommation d'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille...

NE DÉPOSEZ PAS DE DÉCHETS EN DEHORS DES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET

Tél. : 04 95 01 55 50

Covid-19
Opération de désinfection des espaces publics

Deux fois par semaine, la Ville de La Londe mène des opérations de désinfection des espaces publics.

11 agents de la cellule propreté y prennent part, intervenant dans les rues du centre-ville et des quartiers, avec la balayeuse et la laveuse, à l'aide d'un produit bactéricide et d'un désinfectant par pulvérisation. Sont traités le mobilier urbain (bancs, poubelles, panneaux…) ainsi que les rues et trottoirs notamment ceux situés devant les commerces ou les services (pharmacie, cabinets de médecin, résidence seniors…).

« *Cette opération est menée chaque lundi et vendredi en matinée, en complément du travail de nettoyage classique des rues et du rechargement des sacs pour les déjections canines, assuré par les équipes de la propreté urbaine et ce 5 jours sur 7* ».
« *Si vous croisez ces agents, merci de respecter, avec eux comme avec tous, les gestes barrières et les distances de sécurité* », prévient le maire. •

Office des Sports de la Ville de Toulon
Remise des récompenses aux sportifs Toulonnais

21 CLUBS RECOMPENSES

- ARC CLUB TOULONNAIS
- ASCM TOULON GYMNASTIQUE
- ASPTT TOULON BASKET
- AVIRON TOULONNAIS
- CLUB SPORTIF TOULONNAIS GYMNASTIQUE
- COBRA KAÏ COMBAT
- JUDO 83 TOULON
- LITTORAL SPORT ACADEMY
- MOTO CLUB DE TOULON
- QWAN KI DO TOULON
- ROLLER SPORT CLUB TOULONNAIS
- SAMOURAÏ TOULON VAR KARATE
- SAMPAÏ KARATE
- SOCIETE DE TIR TOULON
- TOULON TRIATHLON
- TOULON VAR ESCRIME
- TOULON VAR NATATION
- TOULON VA'A
- TOULON VAR SPORT ADAPTE
- USAM TOULON ATHLETISME

191 SPORTIFS RECOMPENSES

ARC CLUB TOULONNAIS

National :
RAGEADE Mathys, champion de France (Fédéral/ Cadet).
FRANCOIS Pierre, champion de France (Fédéral/ Benjamin).
CURNILLON Carla, vice-championne de France (Fédéral/Minime).

ASCM TOULON GYMNASTIQUE

National :
HAMANES MOALLIC Louna.
Régional :
MEGEHERBI Jade, FORASIEPI Carla, DOMINICI Giovanna, MATHIEU Kylie.
Équipe :
PEGLIASCO Lola, KACHOUR Maïssa, VUILLARD Amandine, RIOU Typhaine.
GAVINET Léonis, LACOMBE Ilona, LEFEBVRE Chloé, QUEANT Eden, ARTERO Élise.
MATHIEU Kylie, MAMONE LENOBLE Margaux, FERRERO Emma, LEJARD Marion, CARDOMONI Léane.
PADOVANI Jade, YAZBECK Jade, DOMINICI Giovanna, DOUAS Esther, PERLES Lilou.
HAMANES MOALLIC Melina et Louna, GIUBELLINI Chiara, HARTMANN Daria, MARTIN Maéva.

ASPTT TOULON

Régional Basket :
U11 Féminin
CHAMPENAUD Chiara, FAY Julie, HUGOT Line, MENDY Antoinette, PIETRA Jeanne, TLEMCANI Lina, XIXONS Solène, MARTINEZ Antonia, EVRARD Laura (Coach)
U15 Masculin :
AURIOL GUIBAUD Elio, BELHAK Eyes, BRABET Yan, BRAYDA BRUN Noah, CANU Nathan, COUSIN Tanguy, GARCON Titouan, GARNIER Benjamin, LACOUR Luka, LERICQUE Jules, VINCENT Kenley, MARINEZ Antonia (coach).
U15 Féminin :
ABED Chaynez, BAGNI Paloma, BONVARLET Camille, BONVALET Pauline, DEBARBIERI Romane, MOREL Elia, PETER Lorine, ROMANOFF Rebecca, SCHAFFHAUSER Jade, VINCENT Loudmya, MERCIER Estelle (coach).
Natation France :
Tessa MARCOS, 6 médailles d'or championnat de France 800m nage libre,400m nage libre, 200m papillon, 100m papillon, 50m papillon, 100m dos qualification aux Global Games de Brisbane en Australie.

AVIRON TOULONNAIS

Championnes Méditerranée :
REZE Gisèle, AYACATSIKAS Alex.
Vice-Championnes de France :
CLAEREBOUT Laurence, REZE Gisèle, WEPIERRE Delphine, DENJAN Emma, RAMIREZ Fred.

CLUB SPORTIF TOULONNAIS GYMNASTIQUE

Individuel :
GONDOUX Laura, CHWAIKI Assia, TOUTNAY Margaux, LAMBERT Chloé.
Équipe nationale 10-13 ans :
DEROUSSENT Diane, TOURNAY Marie, CHWAIKI Assia, BOUSALEM Emma.
Équipe nationale 12-15 ans :
LAMBERT Chloé, BENSADOUN Lenna, SUZZONI Clara, TOURNAY Margaux, HYPOLITE Angélina.
Équipe nationale 10-11 ans :
ESCUDERO Marilou, SIMONI Elsa, MOUMEN Kelya, BENSADOUN Lola, LELIEU Eléna.

COBRA KAÏ COMBAT

RAMETTA Eléna, karaté combat benjamine bronze.
LAURENS Gwendoline, vice-championne IR karaté combat pupille.
TREILLON Loun, championne de France par équipe, coupe de France, championnat du monde en Croatie.
LAMBARAA Lina, championne IR, championnat du monde en Croatie.
JELALI Rania,
DEGLAIRE Gabriel, karaté combat junior.
DEGLAIRE Thomas, championnat universitaire senior.
DEGLAIRE Michel, vétéran karaté combat.
CESARI JUANICO, Quentyn, pupille.
JELALY Nacim, pupille.

LITTORAL SPORT ACADEMY TOULON

DANAYS Florent, nageur sport adapté, 4 médailles d'or au championnat départemental, 6 médailles d'or au championnat régional.
Championnat de France :
vice-champion (200m brasse), médaille de bronze (100m brasse), médaille de bronze (200m 4 nages).
World Games Spécial Olympics d'Abu-Dabi 2019 : Médaille d'or (relais 4x50 nage libre), médaille d'argent (200m brasse), médaille de bronze (100m brasse), médaille de bronze (100m nage libre).

MOTO CLUB DE TOULON

BERLATIER Philippe, champion de France de trial.
BERLATIER Alexandre, vice-champion de France de trial.
COSSE Antoine, champion PACA de motocross.
GROSJEAN Gilles, champion PACA de trial.
SALLE François, 3ème champion de France de trial.
MANSENARES Pascal, vice-champion de France de trial.

QWAN KI DO TOULON

Masculin :
PHAM XUÂN TÂM, médaille d'or inter-régional, médaille d'or championnat de France.
Féminine :
PHAM MAÏ LAN, médaille d'or inter-régional, de France et d'Europe (CN/CN1er Dang Technique/ FFKDA), médaille d'or et médaille de bronze au championnat de France.
VENTURA Soledal, médaille d'or inter-régional, médaille d'or championnat de France.
BESLAY - DRIAN Kenzo, médaille d'or inter-régional, médaille de bronze au championnat de France.
DOMENJOD Augustin, médaille bronze inter-régional, médaille de bronze au championnat de France.
KALBFEIS Cynthia, médaille bronze inter-régional, médaille d'or au championnat de France.
LACASSAGNE Prescilla, médaille bronze au championnat de France.
PRAT Thaïs, médaille d'or au championnat de France.

JUDO 83 TOULON

International (Masculin) :
MARGUERITE Sacha, champion d'Europe, champion de France (FFJDA).
National (Masculin) :
PETIT Nathan, champion de France (handisport/ FFJDA).
National par équipe (Féminin) :
CHARRE Marion, LORME Jada, BOUDIGOU Lila Anna,

VELO

Émeline, PI NTO Maureen, CAMARA Lisa, CATALA Alessia,
MAZY Élodie, championnes de France par équipe.
Régional (Féminin) :
CATALA Alessia, championne régionale senior (FFJDA).
CANCAN Célia, championne régionale minime (FFJDA).
BARNE Meredith, championne régionale cadette (FFJDA).
BOUMAZA Tessa, championne régionale junior (FFJDA).

SOCIETE DE TIR TOULON

National :
CANESTRELLI Julia, championne de France (pistolet 10m/minime/FFTIR).
ALEHAUSE Maxence, champion France par équipe (pistolet 10m/cadet garçon).
CHEVALLIER Lilian, champion de France par équipe (pistolet 10m/cadet garçon).
COQUARD Lucas, championne de France par équipe (pistolet 10m/cadette).

ROLLER SPORT CLUB TOULONNAIS

ROLLER FREESTYLE
LEVY Jeanne, championne du monde amateur (Roller Freestyle/Fille), championne de France amateur (Roller Freestyl).
SCHLANDENHAUFER Robinson, 4ème championnat de France (Roller Freestyl U12).
VITU Raphaël, 5ème championnat de France amateur (Roller Freestyle).

SAMOURAI TOULON VAR KARATE

FONTENAY Jordan, 3ème Champion d'Europe, champion de France.
NATIONAL (Masculin) :
MHAMDY Rayan, BOUTJEFRIOU Laeticia, BOUTJEFRIOU Célia, BEGARD Yann, ROBYNS David, ARNAUTS Nicolas, BERGER Guy, MAAZOUI Medhi, HANSALI Adam, TELLIEZ Manolo, BRIGONNET Emma, HANSALI Joumene, GUYEN Swan, LAPLACE Mathéo, ATMANI Inaia, TARCHOUN Chaima, COTTAREL Stelle, BRASTEL Erika, COLLET Laura, NOUAINIA Emma, DJAOU Louisa, JILANI Mohamed, DEHAMNA Adam, MOUTTE Noah, WEBER Noah, FERREIRA Léa, DUVAL Melvin, VIDEMENT Thomas.

SAMPAI KARATE

National (Masculin)
VISCIONE Fabio, 1er de coupe de France junior (FFK – KOBUDO), 3ème coupe internationale (FFK – KOBUDO).

TOULON VAR NATATION

SCHAUB-LAMI Raphaël, champion de France (200m papillon 13 ans), vice-champion de France (100m papillon 13 ans).
SIMON Salomé, 3ème championnat de France (50m brasse 13 ans).
LE ROLLAND Lindsay, 1ère coupe des territoires inter-régional 12 ans.
SANTANGELO Camille, 1ère coupe des territoires inter-régional.

TOULON TRIATHLON INTERNATIONAL

BOULOUS David, Champion d'Europe/ Xterra Triathlon/ Vétéran 2/FFTRI.
GUIOL Emmanuelle, championne d'Europe Triathlon V3, championne de France cross triathlon.
National (Masculin) :
LOUIS Marc, champion de France, administrations Financières/Triathlon/Sprint/Vétéran 4/FFTRI

TOULON VAR ESCRIME

National par équipe (Masculin) :
LE BERRE Gaétan, vainqueur classement national d'épée M20- BONNAUDET Baptiste, MAZOIRE Nicolas, SANCHEZ Jérémie.
TOULONVA'A
Équipe féminine, vice-championne de France de pirogue polynésienne
SHEIDEKER Sophie, HACHE Ancelle, MOKE Lætitia, ADELAINE Hélène, MOECHN Magalie, MARINO Laurence.

TOULON VAR SPORTS ADAPTES

National :
RITTER Bastien, champion de France de judo (senior/ FFSA/ 100kg).
BABOU Eric, champion de France tir à l'arc (vétéran).
U.S.AM. ATHLETISME
Interrégional :
QUATTROPANI Fanny, 3ème inter-régional (poids 4kg junior).
GRAZIANI Ludivine, 1ère inter-régional (100m espoir) et 2ème inter-régional (longueur).
GAYRAUD Guillaume, 3ème inter-régional espoir masculin (200m).

ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITE TOULON

DORTOMB Édouard, champion de France (tir à 10m).
DEGLAIRE Thomas, 3ème Karaté.
PERON Jean Paul, champion de France de Foot Élite.
CHARDEBAS Lois, champion de France de Paddle Race.
COUZINET Camille, champion de France Longbord.
NIGRO Florian, champion de France d'Haltérophilie.
LEOPOLD Laurent, vice-champion de France d'Haltérophilie.
HUGUES Daniel, équipe de France de Football.
LIBRA Adrien, équipe de France de Football.
AVINENS Romain, équipe de France de Rugby, équipe de France (rugby XV et 7XV et 7).
REYNAUD Bastien, équipe de France (rugby XV et 7).
Féminine :
DEMOULIN Noémie, vice-championne de France de Gym.
ESCUDERO Charlotte.

OFFICE DES SPORTS DE TOULON

AZUR TOITURE

MIRALLES FLORENT & fils

"FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN"

Florent et son équipe offrent un chèque de 3.000 € contre le COVID-19

CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71